

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des  
Eaux et Forêts

قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts

المديرية الجهوية للمياه والغابات و محاربة التصحر الأطلس الكبير  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du  
Haut Atlas

## Parc national de Toubkal : Rapport de clôture de l'exercice 2021



المنتزه الوطني لتوبقال  
Parc national de Toubkal

**Publication :** Parc national de Toubkal : Rapport de clôture de l'exercice 2021.

**Auteur :** Soraya MOKHTARI, Directrice du Parc national de Toubkal.

Rapport d'activités annuel.

Janvier 2022.

[www.parc-national-toubkal.ma](http://www.parc-national-toubkal.ma)

# I. CONTEXTE

## I.1 Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 »

Lancée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu L'assiste, le 13 février 2020, à Chtouka Aït Baha, la nouvelle stratégie forestière « Forêts du Maroc 2020-2030 » constitue un tournant important dans la gestion forestière au Maroc : son lancement opérationnel, présidé par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le 26 Février 2020, à Skhirat, a permis de rappeler que l'objectif de cette stratégie est de rendre le secteur forestier plus compétitif et durable, à travers un modèle de gestion inclusif et créateur de richesses qui place les populations usagères au cœur de la gestion des forêts, et de relever les défis auxquels se trouve confronté le patrimoine forestier marocain et la nécessité de conjuguer, de façon adaptée, les impératifs sociaux, économiques et environnementaux.

Pour sa mise en œuvre, la stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 » est construite autour de quatre axes majeurs :

- 1) **la création d'un nouveau modèle basé sur une approche participative**, avec la population comme premier partenaire dans sa gestion (création de plus de 200 organismes locaux de développement forestier (ODF) ; contractualisation avec les usagers de la protection participative des 50.000 hectares d'arbres prévus d'être plantés annuellement ; création d'un nouveau corps de plus de 500 animateurs territoriaux pour jouer un rôle de médiation auprès de la population locale ; promotion d'amodiations de chasse auprès des associations et sociétés suivant le cahier de charges).
- 2) **la gestion et le développement des espaces forestiers selon leur vocation** (encouragement de l'investissement privé sur une superficie de 120.000 hectares d'eucalyptus et de pin, avec une identification stricte des obligations sociales des acteurs privés ; **aménagement et valorisation du réseau des dix parcs nationaux pour amorcer l'essor d'une filière écotouristique prospère**).
- 3) **le développement et la modernisation des professions forestières** (création de pépinières forestières modernes avec des spécifications modernes en partenariat avec le secteur privé ; préservation des caractéristiques génétiques des forêts nationales ; numérisation des moyens de gestion du secteur ; modernisation et développement des parcours techniques forestiers).
- 4) **la réforme institutionnelle du secteur** (création de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts ; adéquation du cadre juridique et qualification des ressources humaines selon les spécificités des métiers ; création d'un pôle formation et recherche). A noter que la **loi n°52-20 portant création de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts** a été promulguée suite à la publication du Dahir n°1-21-71 du 3 Hija 1442 (14 Juillet 2021) au Bulletin officiel n°7014 du 10 Moharrem 1443 (19 Août 2021).

## I.2 Contrat d'Objectifs et de Performance

Le déploiement à l'échelon régional des programmes d'actions réorientés en fonction de ces nouveaux axes stratégiques s'avère ainsi non seulement nécessaire mais primordial à la concrétisation des changements escomptés pour le Département des Eaux et Forêts.

Par conséquent, l'instrument de planification stratégique à la base de la contractualisation annuelle va évoluer en **Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP)** quinquennal environné de partenaires effectifs (collectivités territoriales locales, interprofession, secteur privé, partenaires institutionnels), et sous-tendu d'objectifs mesurables et explicites.

Pour accompagner cette transition au niveau de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas, le Contrat d'Objectifs et de Performance fixera

notamment l'enjeu forestier stratégique suivant : **aménagement du Parc national de Toubkal et conservation de la biodiversité.**

L'évaluation de l'exécution des programmes annuels réalisés dans le cadre du CoP quinquennal sera systématiquement effectuée sur la base d'un **Rapport de clôture.**

Bien que la DREFLCD/HA soit encore dans une période de transition dans le cadre de la nouvelle stratégie forestière, il a tout de même été décidé d'entreprendre, au niveau de la Direction du Parc national de Toubkal, l'exercice d'élaboration d'un rapport de clôture à la fin de cet exercice budgétaire 2021.

## II. PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE TOUBKAL

Créé par arrêté viziriel le 19 janvier 1942, suite à la tenue du 9ème Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, portant sur la haute montagne, en 1937, le Parc national de Toubkal (PNTb) est le **1<sup>er</sup> parc national à avoir vu le jour au Maroc**.

Il fut établi dans la région du Haut Atlas, une des régions les plus riches en biodiversité. Chevauchant sur trois provinces – Al Haouz, Taroudant et Ouarzazate – cette aire protégée est située à 75km au sud de la ville de Marrakech, entre la vallée de l'oued Ourika à l'Est et la vallée du N'Fis à l'Ouest. Le PNTb, proprement dit, s'étend sur une superficie de 39.428 ha.

A noter que dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 », et plus particulièrement de son Axe 2 « Gestion et développement des espaces forestiers selon leur vocation », la Direction du Parc national de Toubkal a commencé à se préparer au déploiement de cette aire protégée, notamment à travers la révision de son zonage.

En effet, le zonage du Parc national de Toubkal est un outil de gestion permettant d'assigner différents objectifs de gestion aux différentes parties de cette aire protégée et traduit ainsi dans l'espace et dans le temps les vocations des territoires et leur mode d'utilisation. Il constitue un outil évolutif favorisant la conciliation entre les enjeux de conservation de la biodiversité et les préoccupations des usagers / objectifs de développement.

A présent, le territoire du Parc national de Toubkal est composé de deux zones où sont instaurés des moyens différenciés de protection des patrimoines : la zone cœur de Parc et l'aire d'adhésion potentielle.

### II.1 Zonage du Parc national de Toubkal

#### *II.1.1 Zone cœur du Parc national de Toubkal*

La zone cœur est la zone bénéficiant d'un statut de protection afin de préserver le caractère du parc et atteindre au maximum les objectifs de conservation. Pour le Parc national de Toubkal, cette zone est vide de toute habitation permanente, et sa limite est celle décrite dans le décret de création du PNTb (arrêté viziriel du 19 janvier 1942).

Ce territoire est soumis à une réglementation particulière qui encadre les activités afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager. Ainsi dans la zone cœur du Parc national de Toubkal, les **articles 15 à 18 du Dahir 1-10-123 du 16 juillet 2010 portant promulgation de la loi n°22-07** relative aux aires protégées, et son décret d'application n°2.18.242, instaurent une réglementation spécifique : **la plupart des activités humaines y sont réglementées ou interdites que ce soit pour un visiteur, un propriétaire ou un usager.**

Au sein de la zone cœur du Parc national de Toubkal, il est à noter également l'existence de **zones de protection intégrale**, au sein desquelles la présence humaine est quasi-inexistante.

Ces zones ont pour objectifs i) de protéger la nature, ii) de maintenir les processus naturels dans un état dynamique, non perturbé et non altéré, afin de disposer de témoins écologiquement représentatifs de l'environnement naturel, valables pour des études scientifiques, des suivis de l'environnement et essentiellement pour le maintien des ressources génétiques dans un état dynamique et évolutif (souplesse adaptative de l'écosystème - potentiel biodiversité génique), et iii) d'aider à la réhabilitation des habitats et des biocénoses.

Ces zones de protection intégrale imposent des contraintes fortes aux activités humaines : outre les interdictions prescrites dans la zone cœur du parc, le parcours, le ramassage du bois et la cueillette des plantes aromatiques et médicinales y sont également interdits.

Cependant, ces zones de protection intégrale, qui, dans le Parc national de Toubkal, sont assimilées à des « Zones de Nature sauvage » (catégorie Ib de l'UICN), sont légèrement moins contraignantes que des « Réserves Naturelles Intégrales » (catégorie Ia de l'UICN).

En effet, bien que **les chercheurs soient principalement les seuls à pouvoir y accéder pour des raisons scientifiques, afin d'observer les évolutions de la faune et de la flore sans perturbation d'origine anthropique**, certaines activités peuvent également y être autorisées :

- les activités dûment programmées du personnel du PNTb, et notamment toutes interventions sur le milieu, ayant pour but de réhabiliter l'écosystème ou de faciliter sa régénération, et offrant toutes les garanties nécessaires à la non violation des qualités et de l'intégrité écologique du milieu ;
- la circulation et le passage des ayant-droits, ainsi que de petits groupes d'écotouristes extrêmement encadrés, et guidés suivant des axes précis et balisés, et sous autorisation de la Direction du Parc national de Toubkal.

Ainsi, **trois (03) zones de protection intégrale** sont à considérer au sein de la zone cœur du Parc national de Toubkal : la Réserve Zoologique de Takherkhort, les Gorges de l'Assif Tinzer et le Lac Ifni.

### ***II.1.2 Cas de l'aire d'adhésion potentielle du Parc national de Toubkal***

L'aire d'adhésion du parc, zone qui entoure le Parc national de Toubkal, **résulte de la libre adhésion à la charte du parc national des communes territoriales situées à l'intérieur d'un périmètre optimal** : ce périmètre est constitué par les territoires en continuité géographique ou en solidarité écologique (interdépendance des êtres vivants, entre eux et avec les milieux dans lesquels ils vivent, qu'ils soient naturels ou aménagés de deux espaces attenants) avec le cœur.

Ainsi, les territoires des communes qui adhéreront à la charte du Parc national de Toubkal, à travers son plan d'aménagement et de gestion, constitueront son aire d'adhésion.

L'aire d'adhésion est un espace de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager : le maintien des interactions harmonieuses entre milieux et communautés humaines, la diversité des paysages, des écosystèmes et des espèces associées en constituent un volet important. Ainsi, l'aire d'adhésion est un **espace de cohérence et de partenariat qui offre aux communautés locales le cadre d'un développement local exemplaire, harmonieux et durable**.

Dans l'aire d'adhésion, le Dahir 1-10-123 du 16 juillet 2010 portant promulgation de la loi n°22-07 relative aux aires protégées, et son décret d'application n°2.18.242 n'instaure **pas de réglementation environnementale particulière en plus de celles déjà en vigueur sur tout le territoire national** : les communes ayant adhéré à la charte du parc national n'auront que quelques obligations spécifiques mais elles s'engageront surtout dans un partenariat avec le Parc national de Toubkal, pour une mise en cohérence et une coordination des politiques sectorielles avec les objectifs du parc, notamment au niveau des politiques du tourisme, de l'élevage et de l'agriculture, du développement de l'économie forestière, de l'urbanisme et de l'économie locale.

En effet, la zone qui entoure la zone cœur du Parc national de Toubkal est une zone habitée où ont lieu des activités humaines multiples qui ne sont pas soumises au même encadrement que la zone cœur du parc. Elle constitue ainsi une zone de transition vers cette zone cœur du PNTb où les acteurs et habitants sont invités à modifier leurs pratiques pour prendre en compte le Parc national de Toubkal et ses objectifs, et donc à s'impliquer dans le PNTb et à être représentés dans sa gouvernance. Les aménagements et activités de l'aire d'adhésion devront donc être envisagés au regard du parc national dans son ensemble : ils ne devront pas avoir de répercussions négatives sur les mesures de protection engagées dans le cœur du Parc national de Toubkal, **les décisions pour le développement dans l'aire d'adhésion devant être prises en cohérence avec la politique menée dans le cœur**.

Communes territoriales concernées par l'aire d'adhésion du Parc national de Toubkal : Asni, Ouirgane, Imegdral, Ijoukak, Oukaïmeden, Setti Fadma, Toubkal, Ahl Tifnoute et Tidili (et dans une certaine mesure Iguidi).

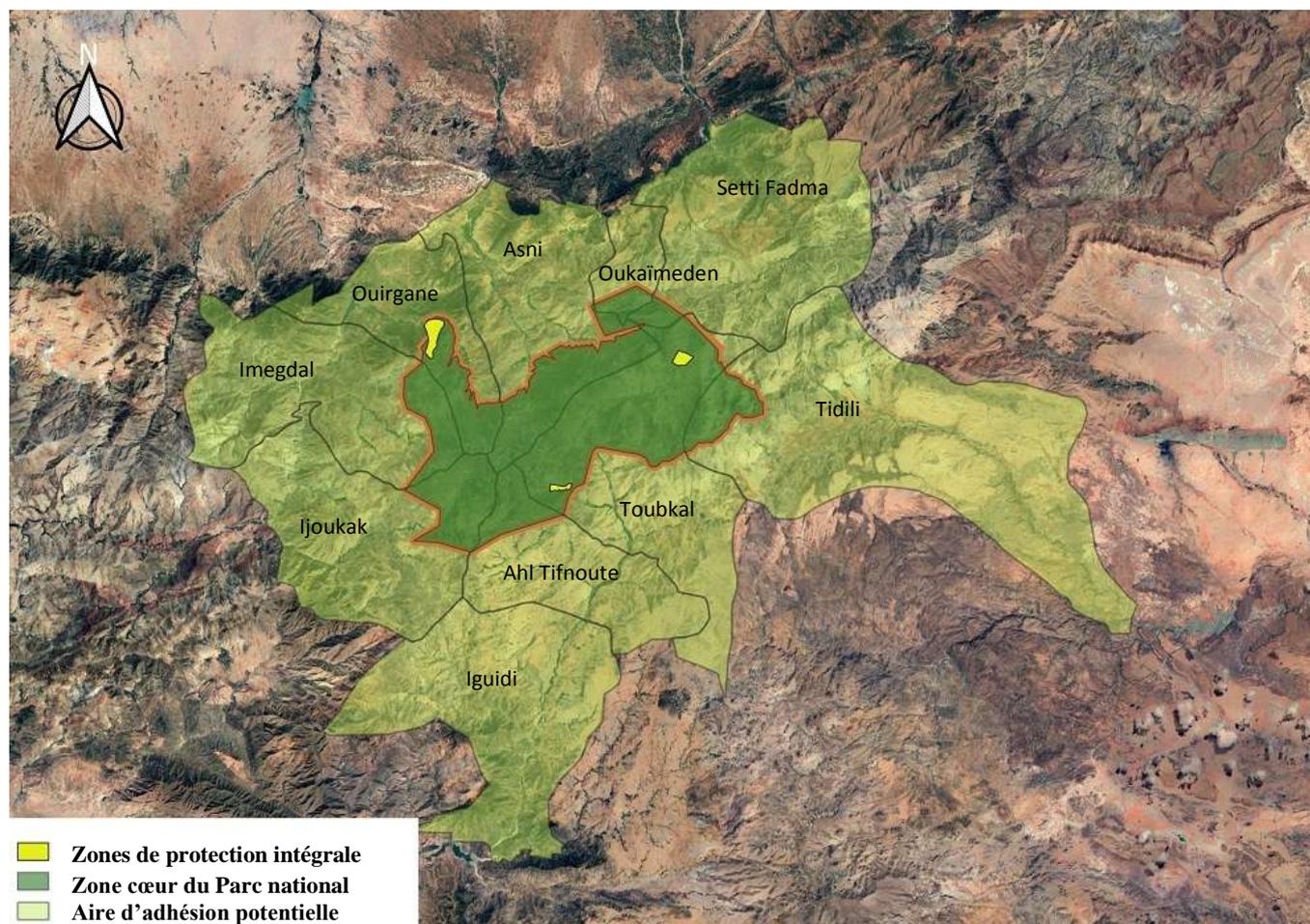


Fig. 1 : Zonage du Parc national de Toubkal

## II.2 Importance du Parc national de Toubkal

### II.2.1 Valeurs patrimoniales

Le Parc national de Toubkal s'individualise par ses caractéristiques particulières et originales : cette zone offre ainsi les **massifs montagneux les plus originaux de tout le Maroc**, marqués par leur puissant relief, par la diversité de leurs roches, par la beauté exceptionnelle de leurs paysages et par la biodiversité remarquable dont ils recèlent.

En effet, il abrite les **plus hauts sommets de l'Afrique du Nord**, dont le plus connu n'est autre que le Jbel Toubkal qui culmine à 4.167m d'altitude.

Par ailleurs, ce parc constitue un **important château d'eau** (de nombreuses rivières pérennes prennent naissance dans la zone du PNTb) dont la plus grande partie assure l'irrigation des terrasses dans les vallées et des cultures dans les plaines du piémont.

De plus, cette aire protégée offre une **flore unique et très diversifiée** : on peut ainsi y rencontrer des peuplements de Chêne vert et de Thuya, des écosystèmes à Genévrier rouge et thurifère (la couverture forestière représente 15% de la superficie de la zone cœur du Parc), mais également des xérophytes épineux en coussinets et de très belles pelouses humides d'altitude caractéristiques du Haut Atlas. De plus, le PNTb renferme **entre 145 et 164 taxons floristiques endémiques du Haut Atlas !**

A noter que cette diversité floristique et écosystémique a permis l'existence d'une **faune très variée** au niveau du Parc national de Toubkal, parc qui se distingue surtout par la présence de la **plus importante population de Mouflon à manchettes de l'Afrique du Nord** !

Quant à l'avifaune nicheuse, très riche, elle comprend près de 95 espèces, avec la présence d'oiseaux tout à fait remarquables **comme l'Aigle royal, le Gypaète barbu, l'Accenteur alpin ou le Bouvreuil à ailes roses.**

L'**herpétofaune** s'inscrit aussi directement dans le cadre des valeurs biologiques dont recèle le PNTb, avec un **taux d'endémisme élevé**, et certaines espèces très rares ou endémiques comme la Couleuvre de Schokar ou la Vipère de l'Atlas.

A noter également, la présence de 70 espèces de **papillons** dont **11 espèces considérées comme patrimoniales** pour le Parc, tel que le Cuivré de l'Atlas.

Un autre atout particulier du Parc national de Toubkal est l'existence d'un **patrimoine culturel unique et exceptionnel**, caractérisé par une culture berbère typique de montagne et par la présence de gravures rupestres vieilles de deux à trois mille ans !



## II.2.2 Enjeux du Parc national de Toubkal

La valeur patrimoniale écologique, culturelle et sociale du Parc national de Toubkal se justifie à travers une analyse de sa responsabilité sur la conservation des enjeux écologiques qu'il abrite et sur le bénéfice que tirent la population locale, la société marocaine et même la communauté internationale de son existence : bénéfices économiques, culturels et sociaux (maintien des populations riveraines).

Ainsi les enjeux sont des « entités » (espèces sauvages, services écologiques, espèces endémiques, habitats naturels, etc.) ou des « composantes » pour lesquelles la société porte la responsabilité de la préservation.

### a) Enjeux de conservation de la biodiversité

Habitats naturels et espèces à enjeu de conservation :

Composante à conserver	Description du patrimoine naturel à enjeu de conservation
<b>Enjeux très forts</b>	
<b>Habitats naturels</b>	Thuriferaies sur escarpements rocheux Chênaie verte de haute et de moyenne altitude Cours d'eau et milieux humides, notamment les mégaphorbiaies et les pozzines
<b>Flore</b>	<i>Cerastium cerastoides</i> (Bord des sources et pozzines sur sol acide (porphyres)) <i>Festuca deserti subsp. marocana</i> (habitats steppiques de moyennes et hautes montagnes) <i>Molinia caerulea</i> (marais et lieux humides, surtout siliceux) <i>Paronychia capitata subsp. Atlantica</i> (milieux rocheux en moyenne montagne) <i>Saxifraga maireana</i> (rochers porphyriques) <i>Juniperus thurifera</i>
<b>Mammifères</b>	Magot Mouflon à manchettes Barbastelle Rhinolophe euryale
<b>Avifaune</b>	Gypaète barbu
<b>Papillons</b>	Cuivré mauvin Cuivré de l'Atlas Azuré de l'Atlas <i>atlanticus</i> Mercure de l'Atlas Némusien du Grand Atlas
<b>Enjeux forts</b>	
<b>Habitats naturels</b>	Xérophytaies Milieux rocheux Steppes ligneuses Steppes arbustives Chênaie verte de haute altitude Sources Grottes
<b>Flore</b>	<i>Carthamus lucens</i> (steppes ligneuses à haute altitude dans le Haut et le Moyen Atlas) <i>Cirsium chrysacanthum</i> (Bord des cours d'eau et des pozzines en moyenne et haute montagne) <i>Clinopodium atlanticum</i> (rocheux en moyenne ou haute montagne dans les habitats à xérophytes épineux) <i>Crepis bookeriana</i> (rocailles en haute montagne dans les steppes ligneuse) <i>Draba oreadum</i> (fissures des rochers porphyriques et calcaires en haute montagne) <i>Erodium cossonii</i> (milieux rocheux de moyenne montagne) <i>Heracleum sphondylium subsp. embergeri</i> (le long des cours d'eau et autres pozzines en haute montagne) <i>Linaria tristis subsp. Lurida</i> (Rochers des hautes montagnes.) <i>Linaria weilleri</i> (pâturages pierreux sur sol siliceux) <i>Marrubium litardierei</i> (steppes ligneuses et matorrals pierreux en moyenne montagne et sur terrain siliceux)

	<p><i>Nardus stricta</i> (pelouses humides des moyennes et hautes montagnes siliceuses (pozzines))  <i>Ranunculus dyris</i> (rocailles humides et bord des ruisseaux des moyennes et hautes montagnes siliceuses)  <i>Rhodanthemum depressum</i> (rochers porphyriques en moyenne et haute montagne)  <i>Rumex atlanticus</i> (rocailles et pâturages en moyenne et haute montagne)  <i>Semprevivum tectorum</i> subsp. <i>Atlanticum</i> (Rochers des montagnes moyennes et siliceuses)</p>
<b>Avifaune</b>	<p>Martinet cafre  Roselin à ailes roses d'Afrique  Rapaces diurnes : Aigle royal, Aigle de Bonelli, Aigle botté, Faucon de Barbarie, Buse féroce, Epervier d'Europe</p>
<b>Mammifères</b>	<p>Loutre  Rhinolophe de Blasius  Minioptère du Maghreb  Murin du Maghreb  Oreillard du Maghreb</p>
<b>Reptiles</b>	<p>Lézard d'Andreanszky  Seps du Haut Atlas  Gécko à paupières épineuses du Haut Atlas  Vipère naine de l'Atlas</p>
<b>Poissons</b>	<p>Truite du Lac d'Ifni  Truite fario</p>
<b>Papillons</b>	<p>Piérade de Ségonzac <i>segonzaci</i>  Piérade du raifort <i>maroccana</i>  Mélitée du plantain <i>atlantis</i>  Mélitée andalouse (ssp à décrire)  Grand nègre de l'Atlas  Fadet de l'Atlas <i>fettigii</i></p>
<b>Odonates</b>	<p>Cordulégastre de l'Atlas</p>
<b>Enjeux modérés</b>	
<b>Flore</b>	<p><i>Adenocarpus anagyriifolius</i>  <i>Arabis conringioides</i>  <i>Arabis erubescens</i>  <i>Arabis josiae</i>  <i>Arenaria pungens</i> subsp. <i>Boissieri</i>  <i>Astragalus ibrahimianus</i>  <i>Bellis caerulea</i>  <i>Bupleurum lateriflorum</i>  <i>Campanula mairei</i>  <i>Cirsium dyris</i>  <i>Cladanthus scariosus</i>  <i>Erucastrum elatum</i>  <i>Euphorbia megalatlantica</i>  <i>Galium acuminatum</i>  <i>Gentiana atlantica</i>  <i>Geranium nanum</i>  <i>Globularia liouvillei</i> Jaband  <i>Jacobaea maroccana</i>  <i>Lavandula pedunculata</i> subsp. <i>Atlantica</i>  <i>Lotus maroccanus</i>  <i>Luzula atlantica</i>  <i>Matthiola scapifera</i>  <i>Myosotis atlantica</i>  <i>Narcissus rupicola</i> subsp. <i>Watieri</i>  <i>Nepeta atlantica</i>  <i>Ptilostemon dyricola</i>  <i>Salvia taraxacifolia</i>  <i>Sedum modestum</i>  <i>Sedum surculosum</i>  <i>Sideritis villosa</i>  <i>Silene dyris</i></p>

	<i>Silene heterodonta</i> <i>Silene virescens</i> <i>Stipa nitens</i> <i>Thymus saturejoides</i>
<b>Mammifères</b>	Grand Rhinolophe Petit Rhinolophe
<b>Poissons</b>	Truite fario

b) Enjeux de conservation du patrimoine paysager, culturel et historique

Éléments du patrimoine paysager, culturel et historique à enjeu de conservation :

Éléments du patrimoine à conserver	Justification / Explication
<b>Enjeux très forts</b>	
<b>La naturalité et la diversité des paysages</b>	Préserver les ambiances paysagères de milieux naturels en montagne en renforçant la mosaïque de formations végétales autochtones (mélange de milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers).
<b>Enjeux forts</b>	
<b>La valorisation du patrimoine bâti et des traditions pastorales</b>	Inciter à conserver les terrasses et les azibs, et à les restaurer avec l'emploi de techniques et matériaux traditionnels. Mettre en valeur les cultures en terrasses et les azibs comme éléments structurant le paysage et à travers une interprétation du site (point de vue sur les azibs ou les cultures en terrasses depuis les sentiers du PNTb, sentiers d'interprétation mettant en valeur ces constructions / aménagements...) Valoriser la transhumance et l'apiculture traditionnelle, notamment par le développement d'un tourisme durable et la pratique de randonnée sur les sentiers des bergers.
<b>La protection et la valorisation des gravures rupestres</b>	Les gravures rupestres ne font l'objet d'aucune protection et valorisation. Ces orientations sont à développer dans le cadre du PAG afin de pérenniser ce patrimoine culturel et historique.
<b>La valorisation des mousses et marabouts</b>	Mettre en valeur ces éléments culturels à travers des visites guidées, des livrets ou cahiers de voyages et les séjours touristiques thématiques.
<b>La valorisation des savoirs traditionnels</b>	Les pratiques traditionnelles comme l'élevage, les cultures en terrasses, les agdal ont contribué au maintien des habitats naturels et des paysages du PNTb. Il s'agit donc de valoriser ces activités et savoirs traditionnels pour assurer leur maintien. Reconnaître le rôle positif des acteurs mettant en œuvre ces savoirs.
<b>La reconnaissance des variétés agricoles autochtones</b>	Le territoire du parc est un lieu où l'agro-biodiversité peut être mise en valeur et qui peut permettre de conserver les variétés locales de fruits, de céréales et aussi les races locales de bovins, ovins et caprins, et même de chiens de berger.
<b>Enjeux modérés</b>	
<b>L'intégration paysagère des infrastructures et des équipements</b>	Revoir les infrastructures et les équipements pour qu'ils soient intégrés au paysage du PNTb Gommage des points noirs paysagers, impliquer les associations dans l'éducation à l'environnement.

c) Enjeux d'accueil du public et pédagogique

Gagner un accueil du public et une pédagogie de plus grande qualité :

Qualité d'accueil du public et de la pédagogie	Justification / Explication
<b>Enjeux forts</b>	
<b>Attractivité du site</b>	Mettre en œuvre une gestion des habitats naturels et un entretien des équipements, de même qu'une surveillance du site qui permettent de conserver un Parc aux paysages attractifs.
<b>Sécurité du public</b>	Des problèmes de sécurité sont présents sur le PNTb, notamment les règles de sécurité ne sont pas respectées en ce qui concerne l'ascension du Jbel Toubkal en saison hivernale. Des éléments d'information et de communication sont à multiplier sur site et sur le site internet pour sensibiliser les gens à la dangerosité de certaines pratiques et aux interdictions en vigueur.

	<p>Il est préconisé de répertorier et d'instaurer un suivi des secteurs les plus à risques en matière d'éboulement et d'incendie afin d'assurer la sécurité des visiteurs.</p> <p>Informers les visiteurs en période de risque accru est nécessaire. La présence d'animateurs nature est un atout pour l'information des visiteurs.</p>
<p><b>L'attractivité des outils et des activités pédagogiques et la clarté des messages</b></p>	<p>Le Parc dispose déjà d'une bonne panoplie d'outils et d'infrastructure pour l'information et la sensibilisation des visiteurs. La pérennisation sur le PNTb des animateurs nature doit permettre de renforcer ce pôle pédagogique. Il faut donc rapidement lancer un nouveau recrutement d'animateur nature auprès des populations locales. Cet ancrage local des animateurs nature permettrait de faciliter l'adhésion des populations locales au PNTb.</p> <p>Des ajouts en matière d'interprétation (panneaux, topoguide, guides d'interprétation ou d'identification sentiers d'interprétation guidée...) sur les enjeux de toute nature, notamment culturels, pourraient venir compléter l'existant.</p> <p>Les documents de communication disponible en arabe, en français et dans certains cas en amazighe (au moins pour les titres). Étant donné la diversité des visiteurs, il devient maintenant nécessaire de traduire les documents en langue anglaise.</p>

d) Enjeu de gouvernance

Gagner une gouvernance partagée et efficiente :

Composante de la gouvernance à améliorer	Justification / Explication
<b>Enjeux forts</b>	
<b>Dispositif de gouvernance</b>	<p>Le dispositif actuel n'est pas satisfaisant. Il est donc à revoir pour doter le PNTb d'une visibilité plus importante et pour lui donner un poids et une légitimité sur le territoire.</p> <p>La communication auprès des instances locales, provinciales et régionales est indispensable pour une plus grande reconnaissance du PNTb. La création puis une animation régulière des comités scientifique, consultatif et de gestion sont aussi des moyens pour donner plus de visibilité au parc et lui accorder une légitimité territoriale en impliquant des experts scientifiques de renommé nationale de même que des acteurs locaux politiques et économiques.</p>
<b>Implication des représentants des acteurs locaux</b>	<p>Les représentants des acteurs locaux doivent prendre part au dispositif de gouvernance pour la bonne gestion du PNTb et le respect des infrastructures.</p> <p>Permet les synergies d'actions et facilite la suppression des actions antagonistes. Elle favorise les actions conjointes.</p> <p>Contribue à sensibiliser les décideurs au besoin d'internaliser les enjeux environnementaux dans leur choix. Tendre vers un projet de territoire.</p>
<b>Communication entre services de l'État</b>	<p>Améliorer la communication entre les services déconcentrés de l'État.</p> <p>Permettra de créer des convergences dans les actions issues des politiques publiques et du programme d'actions du PAG. Mettre en place de la coordination et une synergie sur le territoire.</p>

e) Enjeu de connaissance du patrimoine

Gagner en connaissance sur les composantes du patrimoine du PNTb et leur évolution dans le temps :

Composante à améliorer ou à développer pour gagner en connaissance	Description
<b>Enjeux forts</b>	
<b>Délimitation et caractérisation des habitats naturels</b>	<p>Affiner la caractérisation des habitats naturels de la zone cœur : localiser les grottes et les sources ayant une valeur écologique.</p> <p>Caractériser les habitats naturels de l'aire d'adhésion.</p> <p>Développer la paléogéographie comme outil pour caractériser les habitats naturels.</p>

<b>Pérennités des milieux forestiers</b>	Poursuivre les programmes de recherche sur le maintien et la restauration de la Thuriféraire et de la Chênaie verte face au changement climatique.
<b>Capitalisation et transmission / valorisation de la connaissance</b>	Organiser et structurer les bases de données pour les rendre accessibles aux acteurs du Parc, aux services de l'État et aux autres acteurs. Produire des guides d'identification des espèces du PNTb. Assoir de véritables pratiques d'écotourisme. Publier un livret des bonnes pratiques.
<b>Enjeux modérés</b>	
<b>Nouvelles connaissances sur la flore et la faune</b>	Acquérir de nouvelles connaissances sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bryophytes, les lichens, les champignons</li> <li>• les arthropodes terrestres, autres que les odonates et les papillons,</li> <li>• la biodiversité souterraine,</li> <li>• les crustacées et mollusques,</li> <li>• les poissons (études spécifiques par vallée pour démontrer leur spécificité).</li> </ul>
<b>Les effets du changement climatique</b>	Mettre en place des programmes de recherche avec les universitaires afin de suivre les effets du changement climatique sur les habitats naturels et les espèces du PNTb.
<b>Mutualisation des moyens pour la recherche</b>	Les moyens financiers et techniques étant restreints au niveau du PNTb, il est nécessaire de travailler en lien étroit avec les chercheurs. Le PNTb, du moins sa zone cœur dans un premier temps, doit être perçu comme une extension des laboratoires de recherche. Les universités ont pour leur part besoin d'un soutien logistique.

### *II.2.3 Contribution à la satisfaction des Conventions internationales*

Lors de l'élaboration du 2<sup>ème</sup> Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc national de Toubkal (2018), l'analyse des conventions internationales (conventions sur la biodiversité, sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction, de Bonn, de Ramsar, de Berne, etc.) et des listes rouges d'espèces (UICN Mondiale pour les oiseaux, UICN Méditerranée pour les Odonates, les poissons, les chiroptères et les mammifères, UICN Maroc pour la flore, les papillons, les amphibiens, les reptiles et les mammifères) a permis de mettre en évidence les espèces représentant un fort enjeu à l'échelle nationale, régionale (Méditerranéenne) et internationale.

On peut ainsi percevoir la **responsabilité que détient le Parc national de Toubkal dans la conservation des habitats naturels et des espèces**. Pour certains de ces enjeux écologiques, endémiques ou devenus très rares en Afrique du Nord et à l'échelle mondiale, le PNTb joue même un rôle crucial dans leur maintien et porte la préservation des dernières populations de ces espèces.

Le Parc national de Toubkal est ainsi responsable, pour partie, de la conservation à l'échelle mondiale du Cordulégastre de l'Atlas, de l'Azuré de l'Atlas, de la Piéride de Ségonzac, de la Piéride du raifort, de la Mélitée du plantain, de la Mélitée andalouse, du Fadet de l'Atlas, du Grand nègre de l'Atlas, du Cuivré mauvin, du Cuivré de l'Atlas, du Mercure de l'Atlas, du Némusien du Grand Atlas, du Léopard d'Andreanszky, du Seps du Haut Atlas, du Gécko à paupières épineuses du Haut Atlas, de la Vipère naine de l'Atlas, du Singe Magot, du Mouflon à manchettes, du Gypaète barbu, et possiblement du Caracal (dont la présence dans le PNTb est incertaine).

## **II.3 Contraintes et opportunités pouvant influencer la gestion du Parc national de Toubkal**

### ***II.3.1 Facteurs d'influence pour la gestion du Parc national de Toubkal***

Outre les facteurs d'origine naturelle (éboulements et érosion des sols, augmentation des événements climatiques extrêmes, accroissement des risques d'incendies en lien avec la sécheresse, etc.), des facteurs engendrés par les activités humaines menacent l'intégrité des habitats naturels et les espèces du Parc national de Toubkal :

- Activité pastorale non adaptée aux milieux et aux espèces.
- Délits forestiers.
- Développement touristique non encadré.
- Développement « rural » et « urbain » (nouvelles constructions, modification des écoulements hydrauliques, accroissement des prélèvements d'eau, perte du patrimoine architectural, etc.).
- Autres activités (braconnage, commerce illicite d'espèces sauvages, manœuvres militaires, etc.).

### ***II.3.2 Contraintes influençant la gestion du Parc national de Toubkal***

#### **a) Insuffisance de moyens humains et financiers**

Actuellement, de nombreux postes restent vacants au sein de l'organigramme de la Direction du Parc national de Toubkal. Des besoins en ressources humaines sont également nécessaires pour assurer la surveillance du parc et le suivi de la biodiversité : bien que des actions de formations et de recrutement d'agents locaux aient été entreprises, elles ne compensent pas totalement le manque d'effectif humain dans le Parc.

Par ailleurs, l'ensemble du budget du PNTb est directement dépendant de la DREFLCD/HA, ce qui limite la rapidité d'action et l'autonomie de la Direction du Parc par rapport au contrôle des activités sur son territoire et la gestion de son budget. L'acquisition d'une plus grande autonomie sur les prises de décisions relatives à la gestion et sur les budgets du PNTb, et l'augmentation des moyens techniques pour la gestion, la surveillance, la sensibilisation et la formation sont nécessaires pour permettre une meilleure reconnaissance de la Direction du Parc, comme acteur central du territoire.

Enfin, il est à noter que, le manque de réactivité et d'autonomie de la Direction du Parc à intervenir sur son territoire peut être perçu par les acteurs comme un manque de légitimité et de confiance. Ainsi, l'absence de comités scientifique, consultatif et de gestion ainsi que d'animations régulières, couplée à une implication restreinte des représentants des acteurs locaux et de la population locale dans le dispositif de gouvernance, réduit fortement la communication auprès des instances locales, provinciales et régionales, qui est pourtant indispensable pour une plus grande reconnaissance du Parc national de Toubkal.

#### **b) Posture des acteurs du territoire, contexte socio-économique et situation administrative**

Les communautés locales et les usagers économiques du Parc national de Toubkal ne sont pas tous informés de l'existence et des missions de cette aire protégée. Certaines personnes n'ont donc pas connaissance des règles et des obligations à respecter au sein du parc. Sans information sur le Parc, ces personnes ne peuvent pas prendre part à ses activités et s'impliquer dans une démarche, un projet ou un programme porté par le PNTb. Aujourd'hui, le dynamisme et la gestion du PNTb souffrent de ce manque d'implication des acteurs locaux.

D'autres personnes possèdent des informations partielles sur le Parc national de Toubkal et ses missions : elles peuvent être indifférentes à sa présence ou avoir une perception négative du Parc en considérant ce périmètre comme une contrainte à leurs pratiques et usages du territoire. Elles ne perçoivent pas l'opportunité que peut représenter un Parc National à l'échelle du développement local.

Par ailleurs, le contexte socio-économique local peut aussi représenter un frein au rayonnement et fonctionnement du Parc national de Toubkal : le territoire dans lequel s'inscrit cette aire protégée reste aujourd'hui soumis à l'exode rural, et l'enclavement du territoire, certes propice à l'atteinte des objectifs de conservation du Parc, est beaucoup moins propice à la production agricole. En effet, l'éloignement des marchés de gros couplé à l'insuffisance de plateformes de commercialisation par rapport à l'importance géographique de la zone de production et à l'insuffisance d'infrastructures de stockage appropriées (installations frigorifiques et autres) gênent le développement agricole.

Afin de mettre fin à l'exode et permettre un développement agricole compatible avec les missions et enjeux du PNTb, un accompagnement des producteurs par les services de l'Etat serait un atout majeur : le Parc national de Toubkal doit ainsi être impliqué dans cette démarche pour la bonne compatibilité entre les modes de production et la conservation des enjeux écologiques et culturels du territoire.

Enfin, la situation administrative dans laquelle se trouve le Parc national de Toubkal multiplie le nombre de responsables et intervenants sur son territoire. Le PNTb touche en effet le territoire de 3 régions, de 3 provinces et de 9 communes territoriales. Les fonctionnaires et élus régionaux, provinciaux et communaux mènent donc aussi des actions/programmes sur le territoire du Parc : étant donné la multiplicité des services territoriaux, la Direction du Parc national de Toubkal, qui dépend de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas à Marrakech, peut ne pas être informée des projets mis en œuvre sur le territoire du Parc. Elle ne peut alors remplir ses objectifs de conservation de la biodiversité et d'appui au développement durable sur ce territoire.

Comme mentionné précédemment, la Direction du PNTb doit donc être présente et active sur le territoire pour une plus grande reconnaissance de ses compétences.

### ***II.3.3 Opportunités pouvant influencer la gestion du Parc national de Toubkal***

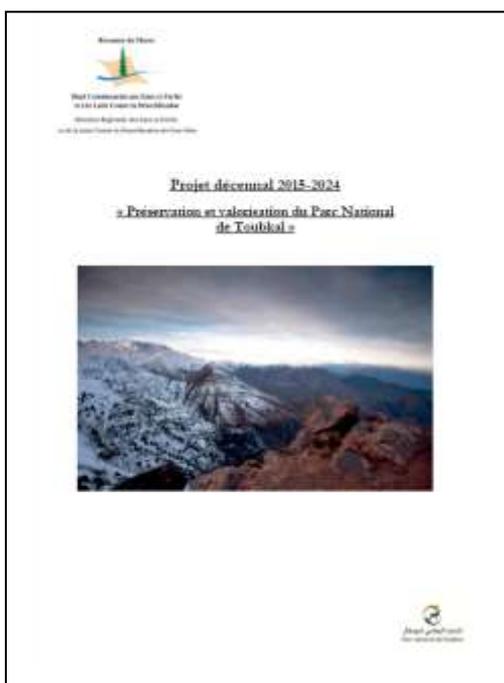
A noter que ce qui peut paraître comme une opportunité pour le développement du territoire pour certains, représente une menace pour d'autres s'il n'y a pas de contrôle appliqué ou de limite imposée, comme par exemple la présence d'une grande agglomération à proximité du Parc national de Toubkal.

Voici les situations et éléments sources d'opportunité pour la réussite des missions du PNTb et de son Plan d'Aménagement et de Gestion :

- Sa localisation : dans un lieu emblématique à l'échelle internationale, le Haut Atlas, et à proximité d'une ville touristique importante, Marrakech.
- Ses valeurs patrimoniales : des enjeux patrimoniaux diversifiés (variabilité géologique, paysages diversifiés en fonction des altitudes et des expositions, richesse écologique, patrimoine archéologique et culturel).
- Une dynamique locale : une Direction de Parc structurée, la présence d'associations locales, régionales et nationales dynamiques et disposées à travailler en partenariat avec la Direction du PNTb, d'élus locaux dynamiques et motivés, d'activités compatibles avec les missions d'un Parc national.
- L'existence d'infrastructures et d'équipements : un écomusée, un centre d'initiation à l'environnement, des sentiers pédestres entretenus et aménagés, des azibs, etc.

### III. BILAN DES REALISATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Dans l'attente d'un Contrat d'Objectifs et de Performance quinquennal signé entre le Département des Eaux et Forêts et la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas/Direction du Parc National de Toubkal (DREFLCD/HA/DPNT), l'évaluation de l'exécution du programme de l'exercice budgétaire 2021 de la DREFLCD/HA/DPNT se base ici sur une proposition d'objectifs opérationnels par domaine d'activités, adaptés du **projet décennal 2015-2024 « Préservation et Valorisation du Parc National de Toubkal »** et du **Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National de Toubkal (2018)**.



#### III.1 Stratégie et Objectifs de protection immédiats et à terme

Les orientations stratégiques (ou visions stratégiques) orientent les objectifs et le programme d'actions du Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc national de Toubkal.

Elles ont été définies sur la base d'un diagnostic et des contributions/échanges avec les acteurs locaux, les partenaires de gestion du Parc national de Toubkal et l'équipe du Parc, à partir des enjeux de conservation et de gestion, des menaces et faiblesses, des opportunités et missions du PNTb, et ce, pour l'ensemble du territoire de cette aire protégée (zone cœur du parc et communes territoriales limitrophes au parc).

Elles sont ainsi en adéquation avec les missions du Parc et les objectifs des Parcs nationaux à l'échelle internationale.

##### ❖ Orientation stratégique 1 :

Que le Parc national de Toubkal se consacre pleinement à sa première mission qui est la conservation de la biodiversité du Haut Atlas avec un appui fort de la communauté scientifique (institutionnel et associatif).

##### ❖ Orientation stratégique 2 :

Faire du Parc national de Toubkal un véritable « Parc national » reconnu à l'échelle locale, nationale et internationale.

❖ Orientation stratégique 3 :

Faire du Parc National de Toubkal un modèle de développement durable exemplaire dans son volet social et démocratique.

### **III.2 Objectifs opérationnels par domaine d'activités**

Le Contrat d'Objectifs et de Performance proposé pour le Parc national de Toubkal se décline en 19 objectifs opérationnels organisés en 6 domaines d'activités.

Conformément à la circulaire relative à la nouvelle démarche de contractualisation Contrat d'Objectifs et de Performance du Département des Eaux et Forêts, cette version initiale du CoP de la Direction du Parc national de Toubkal aurait dû être communiquée pour validation aux Directions Centrales concernées et ce avant la fin du mois de décembre 2020. Des réunions de restitution et de recadrage auraient ensuite dû être tenues pour affiner le Contrat avant la fin du mois de février (version actualisée du CoP). Et enfin, la validation du CoP aurait dû intervenir dans le cadre du comité de pilotage permanent, présidé par M. le Secrétaire Général, dont le rôle est de s'atteler le cas échéant aux arbitrages nécessaires à la concrétisation des objectifs assignés au vu des priorités fixées et des ressources à mobiliser. Ainsi, ce processus de dialogue de gestion aurait dû déboucher sur la signature du CoP avant la fin du mois de mars 2021, ce qui, compte-tenu de la conjoncture actuelle (période de transition pour l'opérationnalisation de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts), n'a malheureusement pas pu se faire.

Cf. page suivante : CoP 2021-2025 proposé par la Direction du Parc national de Toubkal.

NB : Les valeurs cibles des indicateurs n'ont pas été partagées car elles nécessitent d'être discutées et validées par les Directions Centrales concernées.

**Contrat d'Objectifs et de Performance 2021-2025**  
**proposé par la Direction du Parc national de Toubkal**

<b>Domaine d'activités</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Indicateurs de performance</b>
<b>Domaine 1 : Développer et partager les connaissances du patrimoine naturel, culturel et paysager</b>	1.1 - Acquisition de connaissances.	Nombre d'espèces (disposant d'un Plan d'Actions de Conservation) suivies. Nombre d'inventaires naturalistes ciblés mis en place.
	1.2 - Contribution à des programmes de recherche.	Nombre de partenariats actifs (permis scientifiques, autorisations de recherche, conventions) signés.
	1.3 - Administration et diffusion des connaissances.	Nombre de données (de la base de données et de la banque documentaire) partagées.
<b>Domaine 2 : Protéger, gérer et restaurer le patrimoine naturel, culturel et paysager</b>	2.1 - Surveillance et contrôle du cœur de parc.	Taux d'infractions constatées ayant fait l'objet de procès-verbaux de délits.
		Taux de la mise en exécution des jugements définitifs.
	2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels.	Taux de réalisation des programmes de conservation et de réhabilitation des espèces prioritaires (Mouflon à manchettes, rapaces nécrophages et semi-nécrophages et Singe Magot).
		Taux de réalisation des programmes de conservation de la Loutre et de la Truite fario.
		Taux de la superficie d'habitats naturels protégée/reconstituée.
2.3 - Préservation du patrimoine culturel et paysager du PNTb.	Nombre d'actions relatives à la restauration du patrimoine bâti auxquelles le PNTb participe.	

<p style="text-align: center;"><b>Domaine 3 :</b>  <b>Accompagner les</b>  <b>acteurs du territoire</b>  <b>dans une logique de</b>  <b>développement</b>  <b>durable</b></p>	<p>3.1 - Promotion d'un modèle agro-pastoral durable.</p>	<p>Nombre de journées de sensibilisation et/ou d'ateliers animés.</p>
		<p>Nombre d'agriculteurs touchés.</p>
		<p>Part des agriculteurs sensibilisés qui adoptent des pratiques de gestion durable augmente entre 2021-2025.</p>
		<p>Accords de cogestion des ressources sylvo-pastorales signés entre la DPNT et les ayant-droits.</p>
		<p>Nombre de filières de valorisation des ressources naturelles développées.</p>
	<p>3.2 - Amélioration de la qualité de vie des communautés locales.</p>	<p>Nombre de CT accompagnés dans la gestion des déchets solides et liquides (animation d'ateliers).</p>
		<p>Nombre de CT accompagnés dans la transition énergétique (assistance technique).</p>
	<p>3.3 - Accompagnement des acteurs dans le développement du tourisme durable.</p>	<p>Nombre de marquages « Maroc Naturel » relatifs aux services touristiques.</p>
	<p>3.4 - Accompagnement des acteurs dans la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel et des savoir-faire artisanaux.</p>	<p>Nombre d'actions entreprises dans la valorisation de patrimoine culturel et des savoir-faire artisanaux.</p>

<p align="center"><b>Domaine 4 :</b> Faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager, et accueillir les visiteurs</p>	<p>4.1 - Sensibilisation aux enjeux de préservation des patrimoines du territoire.</p>	<p>Nombre de scolaires ayant bénéficié du programme d'Education environnementale du PNTb.</p>
		<p>Nombre d'usagers ayant bénéficié du programme d'Education environnementale du PNTb.</p>
		<p>Nombre de visiteurs enregistrés au niveau de l'écomusée et du CIE.</p>
	<p>4.2 - Communication sur le Parc national de Toubkal.</p>	<p>Nombre de visiteurs du site web et de l'application mobile du PNTb.</p>
		<p>Nombre de personnes touchées par les publications sur les réseaux sociaux.</p>
	<p>4.3 - Aménagement du PNTb pour l'accueil du public.</p>	<p>Nombre de sites du PNTb aménagés/entretenus à des fins touristiques/éducatives.</p>
<p>Kilométrage de sentiers pédestres et muletiers aménagés et entretenus.</p>		
<p>Nombre de randonneurs enregistrés au niveau des bivouacs/refuges du PNTb.</p>		
<p align="center"><b>Domaine 5 :</b> Contribuer aux politiques de développement durable et de la biodiversité</p>	<p>5.1 - Animation et évaluation de la Charte du PNTb.</p>	<p>*</p>
	<p>5.2 - Contribution aux politiques nationales et internationales.</p>	<p>*</p>
	<p>5.3 - Actions au service de la coopération inter-parcs.</p>	<p>*</p>
<p align="center"><b>Domaine 6 :</b> Assurer la gestion administrative et</p>	<p>6.1 - Gestion administrative.</p>	<p>Nombre de postes pourvus selon l'organigramme de la Direction du PNTb.</p>

<b>financière de la Direction du Parc national de Toubkal</b>	6.2 - Gestion financière.	Taux d'engagement à la fin de l'exercice budgétaire.
		Taux d'émission à la fin de l'exercice budgétaire.
	6.3 - Gestion des infrastructures et des équipements du PNTb.	Nombre de logements/bâtiments administratifs/maisons forestières construits/réhabilités/entretenus.
		Nombre de véhicules de service en bon état attribués.

\* Indicateurs à identifier avec la future Agence des Eaux et Forêts.

### III.3 Programme physique et financier prévu dans le cadre de l'exercice 2021

Suite à de nouvelles restrictions et des réajustements budgétaires, le Contrat programme 2021 de la DREFLCD/HA/DPNT a été dans l'obligation d'être réajusté, certains crédits n'ayant pu être alloués :

Actions	Unité	Contrat programme 2021 proposé par la DREFLCD/HA/DPNT Avant négociation		Contrat programme 2021 signé par le Département des Eaux et Forêts Après négociation	
		Physique	Financier (Dh)	Physique	Financier (Dh)
Achat d'aliment pour gibier	T	0,15	10.000,00	0,15	10.000,00
<i>Achat de panneaux de signalisation</i>	<i>U</i>	<i>30</i>	<i>200.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Aménagement de sentier pédestre	Km	13,5	295.000,00	13,5	295.000,00
Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	Bloc	1	195.000,00	1	50.000,00
Correction des ravins	m3	1800	540.000,00	1800	540.000,00
Elaboration de supports de communication	Bloc	1	120.000,00	1	120.000,00
<i>Etudes et contrôles</i>	<i>Bloc</i>	<i>3</i>	<i>40.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<i>Frais d'acquisition et de développement de programmes informatiques</i>	<i>Bloc</i>	<i>1</i>	<i>60.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Frais de maintenance de progiciels informatiques	Bloc	1	20.000,00	1	20.000,00
Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	G	31	1.500.500,00	25	1.210.500,00
Frais d'organisation de conférences et séminaires	Bloc	4	120.000,00	4	35.000,00
Installation de clôture	ML	3225	130.000,00	3225	130.000,00
<i>Main d'œuvre</i>	<i>Bloc</i>	<i>1</i>	<i>25.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<i>Réhabilitation de maisons forestières</i>	<i>U</i>	<i>2</i>	<i>500.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Bloc	4	100.000,00	3	200.000,00
Travaux de clôture	ML	1500	750.000,00	85	80.000,00
<i>Travaux d'implantation de bornes</i>	<i>U</i>	<i>43</i>	<i>50.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<b>TOTAL (DH)</b>			<b>4.655.500,00</b>		<b>2.690.500,00</b>

*Actions en Italique*

Actions non retenues.

Actions	Unité	Contrat programme 2021 proposé par la DREFLCD/HA/DPNT Avant négociation		Contrat programme 2021 signé par le Département des Eaux et Forêts Après négociation	
		Physique	Financier (Dh)	Physique	Financier (Dh)
<b>Actions prises en charge par la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Marrakech</b>					
<i>Travaux de reboisement à l'entreprise</i>	Ha	31	310.000,00	0	0,00
<b>Travaux de regarnis et d'entretien de plantations anciennes</b>	Ha	40	120.000,00	20	80.000,00
<b>Travaux de régénération à l'entreprise</b>	Ha	20	200.000,00	71	560.000,00
<b>TOTAL (DH)</b>			<b>630.000,00</b>		<b>640.000,00</b>

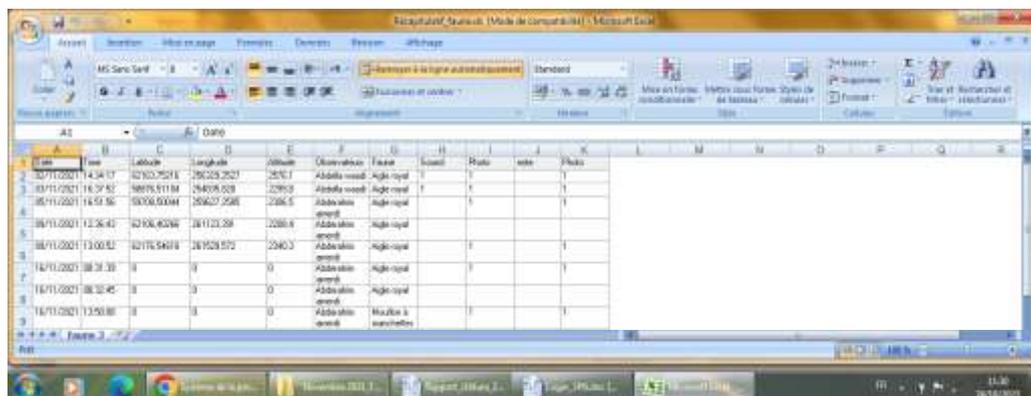
*Actions en Italique*

Actions non retenues.

### III.4 Activités réalisées au titre de l'année 2021

**Domaine 1** : Développer et partager les connaissances des patrimoines naturel, culturel et paysager.

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2021	Source de financement
1.1 - Acquisition de connaissances	-	Etablissement d'une <b>base de données géo référencées des observations</b> de la faune sauvage collectées via l'application mobile <b>CyberTracker</b> par les éco-gardes.	Application mobile CyberTracker (téléchargeable gratuitement sur internet) développée pour les besoins du PNTb par le Chargé de l'écotourisme.
	-	Etablissement de <b>fiches de suivi mensuel</b> du cheptel de l'enclos d'Amassine, transmises au SPCDRN.	Fiches conçues par la DLCDPN.
	-	Proposition d'une <b>esquisse de typologie des habitats de la zone cœur du Parc national de Toubkal</b> par la « commission habitats » du comité scientifique du PNTb.	Contribution des membres du comité scientifique du Parc national de Toubkal
1.2 - Contribution à des programmes de recherche	-	Organisation de 2 <b>réunions du comité scientifique du Parc national de Toubkal</b> (15/01/2021 et 27/09/2021).	Contribution des membres du comité scientifique du Parc national de Toubkal
	-	Création d'une <b>banque de sujets de stage</b> .	Contribution des membres du comité scientifique du Parc national de Toubkal
1.3 - Administration et diffusion des connaissances	-	Conception et alimentation d'une <b>banque de données documentaires</b> .	Contribution des membres du comité scientifique du Parc national de Toubkal



Interface de l'application CyberTracker (à gauche) et base de données d'observations de la faune sauvage.

**Domaine 2 : Protéger, gérer et restaurer le patrimoine naturel, culturel et paysager.**

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2021	Source de financement
2.1 - Surveillance et contrôle du cœur de parc.	Etudes, assistance technique, contrôle et conseil liés aux travaux	<b>Etude pour l'élaboration du dossier de levé des limites du Parc national de Toubkal</b> (BC n°11/2019/DREFLCD/HA du 30/10/2019) <b>réceptionnée définitivement le 12/04/2021</b> : repérage et levé des 43 bornes du PNTb, et établissement des plans des limites du PNTb.	DEF/Contrat programme 2019.
	Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	<b>Poursuite des opérations de patrouilles</b> par les 22 éco-gardes locaux recrutés dans le cadre du marché n°06/2020/DREFLCD/HA, <b>jusqu'au 20/10/2021</b> , date de réception définitive.	DEF/Contrat programme 2020.
	Frais d'organisation de conférences et séminaires	<b>Recrutement de vingt-deux (22) éco-gardes</b> pour la surveillance dans le Parc national de Toubkal (marché n°07/2021/DREFLCD/HA). <b>Organisation d'opérations de patrouilles</b> selon des itinéraires établis par les Chefs de Zones du PNTb (ordre de service notifié le 23/09/2021 pour <b>commencer la prestation le 21/10/2021</b> ).	DEF/Contrat programme 2021.
	Frais d'organisation de conférences et séminaires	Organisation d'un <b>séminaire sur la préservation du patrimoine du Parc national de Toubkal</b> (monitoring de la faune sauvage et des infractions) au profit des éco-gardes des Zones d'Ouirgane et d'Imlil le 27/10/2021, et des éco-gardes de la Zone de Setti Fadma le 03/11/2021. Organisation d'un <b>atelier d'échange d'informations sur le Parc national de Toubkal</b> (notamment : zonage, réglementation, coopération en matière d'infractions et de transactions foncières) au profit du personnel de la DREFLCD/HA (SPVE, DPEFLCD-Ma) le 24/11/2021 à l'écomusée du PNTb. (BC n°16/2021/DREFLCD/HA).	DEF/Contrat programme 2021.  DEF/Contrat programme 2021.
-	Etablissement d'un <b>état des occupations illégales et des infractions</b> dans la zone cœur du Parc national de Toubkal.	Etat établi en collaboration avec la DPEFLCD-Ma.	

<p>2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels.</p> <p><i>(Conservation et réhabilitation du Mouflon à manchettes)</i></p>	<p>Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage</p>	<p><b>Poursuite de la surveillance et le gardiennage 7j/7j et 24h/24h de l'enclos d'Amassine</b> par le recrutement de 3 gardiens locaux dans le cadre du marché n°07/2020/DREFLCD/HA, <b>jusqu'au 20/10/2021</b>, date de réception définitive.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2020.</p>
		<p><b>Recrutement de 3 gardiens locaux</b> pour la surveillance et le gardiennage 7j/7j et 24h/24h de l'enclos d'Amassine (marché n°08/2021/DREFLCD/HA) : ordre de service notifié le 28/09/2021 pour <b>commencer la prestation le 21/10/2021</b>.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021.</p>
	<p>Travaux de régénération de plantation par (Plantations nouvelles)</p>	<p>Travaux de <b>réhabilitation de l'écosystème au niveau de l'enclos d'Amassine</b> par la plantation du <b>thuya sur 31 ha</b> (marché n°28/2021/DPEFLCD-Ma) : les <b>travaux de préparation du sol (6200 trous)</b> ont été réceptionnés (RPP n°1) en date du 01/12/2021 ; les <b>travaux de rebouchage</b> ont été lancés en date du 22/12/2021, mais étant non conformes aux clauses du CPS, il a été demandé à l'entrepreneur de les reprendre.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021 de la DPEFLCD de Marrakech.</p>
	<p>Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'installation d'infrastructures anti-érosives</p>	<p><b>Travaux de conservation du sol au niveau de l'enclos d'Amassine</b> via des travaux de correction mécanique par la <b>construction de seuils en gabion sur 400 m<sup>3</sup></b> (marché n°10/2021/DREFLCD/HA). Envoi au SRHAG le 22/12/2021 d'une <b>proposition de mise en demeure de démarrer les travaux</b> sans délai, l'entrepreneur n'ayant ni installé son chantier, ni entamé les travaux.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021.</p>
	<p>Travaux d'aménagement à l'entreprise</p>	<p><b>Travaux d'aménagement de l'entrée de l'enclos d'Amassine par la mise en place d'un radier</b> (marché n°02/2020/DREFLCD/HA du 01/07/2020) <b>réceptionnés définitivement le 16/11/2021</b>.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2020.</p>
	<p>Travaux d'aménagement à l'entreprise</p>	<p>Travaux d'aménagement de l'enclos d'Amassine par l'installation d'un <b>dispositif amovible pour la capture de Mouflons à manchettes</b> (marché n°12/2021/DREFLCD/HA) réceptionnés provisoirement le 22/12/2021.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021.</p>

<p>2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels.</p> <p><i>(Conservation et réhabilitation des rapaces nécrophages et semi-nécrophages)</i></p>	<p>Achat d'aliments pour gibier</p>	<p><b>Achat de 150Kg d'os</b> destinés à l'alimentation des charniers établis en zone cœur du Parc national de Toubkal pour le <b>Gypaète barbu</b> (BC n°09/2021/DREFLCD/HA). Dépôt par les écogardes de 11Kg d'os (charnier du refuge du Toubkal) et de 10,5Kg d'os (charnier d'Akioud) le 16/09/2021 et de 11Kg d'os (charnier d'Agdem Amgharass Nigliwa) et de 10,5Kg d'os (charnier d'Akioud) le 22/12/2021.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021.</p>
<p>2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels.</p> <p><i>(Conservation et réhabilitation du Singe Magot)</i></p>	<p>Travaux de régénération de plantation (Plantations nouvelles)</p>	<p><b>Travaux de régénération par plantation de Chênes verts</b> dans le périmètre de <b>Setti Fadma 1 sur une superficie de 20 ha</b> (marché n°26/2021/DPEFLCD-Ma) : réception provisoire partielle n°1 des <b>travaux de préparation du sol</b> le 25/10/2021 (3200 trous), réception provisoire partielle n°2 des <b>travaux de rebouchage</b> le 14/12/2021. Attente de la notification de l'OS de commencement des travaux de plantation.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021 de la DPEFLCD de Marrakech.</p>
	<p>Travaux de régénération de plantation (Plantations nouvelles)</p>	<p><b>Travaux de régénération par plantation de Chênes verts</b> dans le périmètre de <b>Setti Fadma 3 sur une superficie de 20 ha</b> (marché n°27/2021/DPEFLCD-Ma) : réception provisoire partielle n°1 des <b>travaux de préparation du sol</b> le 15/11/2021 (8000 trous), réception provisoire partielle n°2 des <b>travaux de rebouchage</b> le 24/12/2021. Attente de la notification de l'OS de commencement des travaux de plantation.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021 de la DPEFLCD de Marrakech.</p>
	<p>Travaux de regarnis et d'entretien de plantations anciennes</p>	<p><b>Travaux de plantation de Chênes verts</b> dans le périmètre de <b>Setti Fadma 2 sur une superficie de 20 ha</b> (marché n°29/2021/DPEFLCD-Ma) : réception provisoire partielle n°1 des <b>travaux de préparation du sol</b> le 25/10/2021 (3200 trous), réception provisoire partielle n°2 des <b>travaux de rebouchage</b> le 14/12/2021. Attente de la notification de l'OS de commencement des travaux de plantation.</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021 de la DPEFLCD de Marrakech.</p>
<p>2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels.</p>	<p>Autres réseaux (clôtures)</p>	<p><b>Travaux d'installation d'une clôture au niveau de la Thuriféraie de Tizi Mziq</b> (marché n°03/2021/DREFLCD/HA) : désinstallation du chantier par</p>	<p>DEF/Contrat programme 2021.</p>

<p>(Préservation de la flore et des habitats naturels)</p>		<p>l'entrepreneur le 20/08/2021, le jour même de son installation. <b>Marché résilié</b> en date du 12/10/2021. A noter que le 2<sup>nd</sup> appel d'offres, l'AO n°18/2021/DREFLCD/HA du 09/12/2021, a été infructueux suite au dévoilement de l'offre financière par le concurrent au niveau du CPS.</p>	
--	--	---	--



Séminaire sur la préservation du Parc national de Toubkal (monitoring de la faune sauvage et des infractions), ici au profit des éco-gardes de la Zone de Setti Fadma.

©PNTb

Atelier d'échange d'informations sur le Parc national de Toubkal au profit du personnel de la DREFLCD/HA.



©PNTb

Etat des occupations illégales dans la zone cœur du Parc national de Toubkal.

©PNTb



©PNTb

Travaux de réhabilitation de l'écosystème au niveau de l'enclos d'Amassine (travaux de préparation du sol et travaux de rebouchage)

+

Réception définitive des travaux de mise en place du radier à l'entrée de l'enclos d'Amassine.



©PNTb



©PNTb

Installation d'un dispositif amovible pour la capture de Mouflons à manchettes au niveau de l'enclos d'Amassine (enclos d'acclimatation et batteries de capture).



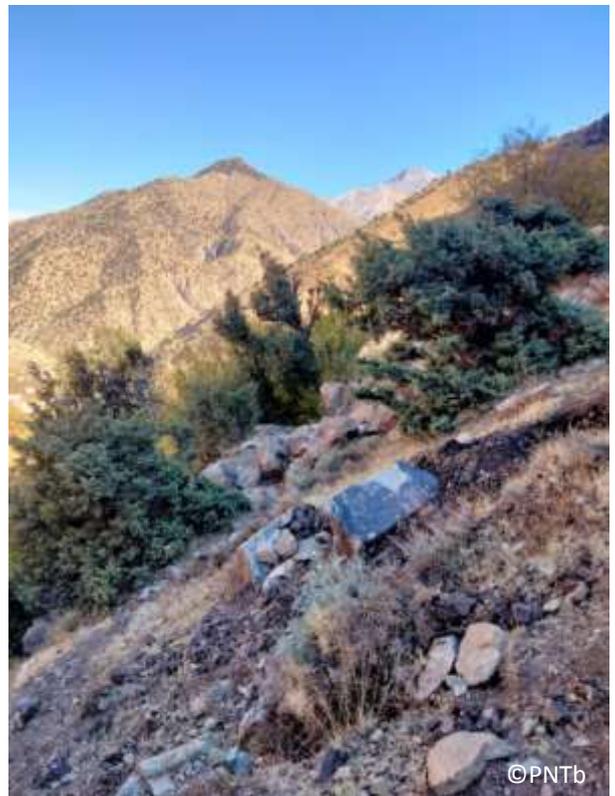
©PNTb



©PNTb



Alimentation des charniers de Toubkal (à gauche) et d'Akioud (à droite) par des os et des pattes d'ovins et de caprins.



Travaux de régénération et de regarni par plantation de Chênes verts au niveau du périmètre de Setti Fadma : travaux de préparation de sol.

**Domaine 3 : Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable.**

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2021	Source de financement
	Etudes techniques	<p><b>Etude des parcours et de l'activité pastorale dans le Parc National de Toubkal</b> (marché n°08/2018/DREFLCD/HA) <b>réceptionnée définitivement</b> en date du 24/12/2021 : rapport définitif de la <b>Mission I « État des lieux - analyse du périmètre d'intervention et du territoire environnant »</b>, rapport définitif de la <b>Mission II « Evaluation des potentialités sylvo-pastorales dans la zone centrale du Parc national de Toubkal, et élaboration d'une cartographie des faciès pastoraux et des azibs utilisés »</b> et du rapport définitif de la <b>Mission III « Elaboration d'un schéma d'utilisation durable des parcours du Parc national de Toubkal »</b>, du <b>dossier cartographique</b> et du <b>rapport de synthèse</b> en arabe et en français.</p>	DEF/Contrat programme 2018.
3.1 - Promotion d'un modèle agro-pastoral durable.		<p><b>Projet « Améliorer les pratiques et l'organisation de l'activité pastorale dans le Parc national de Toubkal pour une gestion durable et pérenne des ressources patrimoniales et des paysages traditionnels » :</b></p> <p>Projet pour l'intégration de la conservation des plantes et la gestion de l'activité pastorale du Parc national de Toubkal.</p> <p><b>Audit du projet du 16 au 17/11/2021</b> afin d'établir l'état d'avancement du projet et d'aborder les prochains pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la méthodologie, des résultats définitifs de la 1<sup>ère</sup> mission et des résultats préliminaires de la 2<sup>nd</sup>e mission.</li> <li>- Ebauche du rapport de la mission 2 transmis à la DPNT le 15/11/2021.</li> <li>- Discussion autour de la validation de la méthodologie, de l'affinement des résultats, du choix de la zone pilote, de la concertation entre la Fondation Biotope et la DPNT.</li> </ul>	Projet financé par le Critical Ecosystem Partnership Funds – CEPF et porté par la Fondation d'entreprise Biotope pour la Biodiversité

		- Prochains pas : organisation d'une réunion des parties prenantes institutionnelles sur les potentialités de création d'une filière et organisation de 3 ateliers avec les acteurs du pastoralisme du PNTb.	
	-	<b>Diagnostic des habitats et des pratiques agro-sylvo-pastorales dans la zone cœur de parc :</b> identification de la population usagère du <b>Terroir de Goundafa</b> en préparation des ateliers de diagnostic participatif des habitats et des pratiques agro-sylvo-pastorales prévus en 2022 (enquêtes réalisées du 09 au 16/07/2021 par le Chef de Zone d'Ouirgane et ses éco-gardes).	Fiche enquête conçue par la Chargée de l'organisation des populations usagères et des projets de développement à la Direction du PNTb.
3.2 - Amélioration de la qualité de vie des communautés locales.	-	<b>Diagnostic des bosquets villageois</b> déjà mis en place dans la vallée d'Agoundis : état établi le 05/07/2021 par le Chef de Zone d'Ouirgane.	Tableau de diagnostic conçu par la Chargée de l'organisation des populations usagères et des projets de développement à la Direction du PNTb.
	-	<b>Mise en œuvre de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 » :</b> 02/04/2021 : Présentation (Teams) à M. le Secrétaire Général du Département des Eaux et Forêts de l'aménagement écotouristique du <b>Parc national de Toubkal</b> proposé par la DREFLCD/HA/DPNT.	
3.3 - Accompagnement des acteurs dans le développement du tourisme durable.	-	<b>Etude sur la valorisation écotouristique du Parc national de Toubkal</b> (convention de partenariat pour la valorisation écotouristique des parcs nationaux signée en Décembre 2020 par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)) : - 06/05/2021 : <b>1<sup>ère</sup> réunion d'échange entre la SMIT et la DREFLCD/HA.</b> - 26-27/05/2021 : <b>visite de terrain (Phase 1 : Cluster Rhérhaya - Aït Mizane)</b> du Responsable département nature à la SMIT et du Chef de projet Région Marrakech-Safi en vue d'établir un diagnostic complet du Parc national de Toubkal. - 28/12/2021 : <b>proposition</b> par la SMIT <b>d'une réunion de</b>	Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)/ Convention de partenariat pour la valorisation écotouristique des parcs nationaux

		<p><b>concertation</b> autour du 1<sup>er</sup> draft de valorisation du Parc national de Toubkal, à prévoir le 12/01/2022.</p> <p><b>Développement des activités écotouristiques dans le Parc national de Toubkal</b> (Centre Régional d'Investissement de Marrakech-Safi/CRI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 01/06/2021 : dans le cadre de la série d'événements « CRI Meeting Days », invitation de la Directrice du Parc national de Toubkal au <b>webinaire « Ecotourisme, Résilience, Relance et Réinvention dans la Région de Marrakech-Safi »</b>.</li> <li>- 15/07/2021 : <b>1<sup>ère</sup> réunion d'échange</b> entre la CRI Marrakech-Safi, la DREFLCD/HA/DPNT et le Conseil Régional du Tourisme (CRT) Marrakech-Safi. Présentation « Parc National de Toubkal : Potentialités et orientations de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 » ».</li> <li>- 30/09/2021 : <b>poursuite du travail collaboratif</b> avec le CRI Marrakech-Safi à travers l'organisation d'une réunion par visioconférence et le partage de documents de la DPNT (résumé du PAG, programmes d'actions, fichier SIG de délimitation de la zone cœur du parc, Plan de Zonage Touristique, cahier de charges général et cahiers de charges spécifiques de la Marque « Maroc Naturel »).</li> <li>- 26/10/2021 : organisation par le CRI Marrakech-Safi d'un <b>workshop relatif au développement de l'activité touristique dans le Parc national de Toubkal</b> (participants : CRI, CRT, Agence Urbaine, Délégation Régionale du Tourisme, Province d'Al Haouz, DREFLCD/HA).</li> <li>- 05/11/2021 : dans la continuité des travaux du workshop du 26/10/2021, organisation d'une <b>visite de terrain</b> sur l'axe Asni-Tamadote-Imlil-entrée du PNTb afin d'identifier le futur périmètre d'action en matière de développement écotouristique.</li> </ul>	<p>Centre Régional d'Investissement de Marrakech-Safi</p>
--	--	--	---

		<p>- 08/12/2021 : dans le cadre de la valorisation des opportunités d'investissement du PNTb et le développement d'un écotourisme de montagne, organisation d'une réunion au siège du CRI de Marrakech-Safi pour échanger autour du plan d'actions à mettre en place afin de promouvoir le potentiel économique du Parc.</p>	
	-	<p><b>Promotion des pratiques sportives et activités de loisirs de haute montagne dans un esprit de tourisme durable :</b></p> <p>- Du 01 au 22/12/2021 : échanges de courriels avec l'Association Espoir pour le Sport &amp; Développement Durable afin de voir la possibilité d'établir une convention de partenariat pour organiser le <b>High Atlas Ultra Trail (HAUT)</b> sur le territoire du Parc national de Toubkal.</p>	-

Royaume du Maroc  
  
 وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 Département des Eaux et Forêts  
 المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للأطلس الكبير  
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas

---

**Etude des parcours et de l'activité pastorale dans le Parc National de Toubkal**







Marché n°08/2019/DRE/FLCD-HA

**MISSION III : IDENTIFICATION DES GROUPEMENTS D'ELEVEURS ET DES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE EN FAVEUR D'UNE GESTION RATIONNELLE DES ZONES DE PARCOURS PAR TERROIR**

2021



**TTOBA**  
 Bureau d'Etudes Techniques, Ingénierie-Consulting  
 Tél : 0537 57 34 64 - 0537 49 11 44 - 0537 39 16 45  
 Fax : 0537 77 34 64  
 E-Mail : ttooba2017@gmail.com



©PNTb

Mission d'audit du projet CEPF « Améliorer les pratiques et l'organisation de l'activité pastorale dans le PNTb pour une gestion durable des ressources patrimoniales et des paysages traditionnels »  
 (visite de terrain dans la vallée d'Oukaïmeden).

Rapport final de l'étude des parcours et de l'activité pastorale dans le Parc National de Toubkal.



Participation au webinaire « Ecotourisme, Résilience, Relance et Réinvention dans la Région de Marrakech-Safi » organisé par le CRI de Marrakech-Safi.

Journée de découverte et d'exploration du potentiel écotouristique du Parc national de Toubkal, organisée à l'initiative du CRI de Marrakech-Safi : présentation du potentiel emplacement de la Maison du Parc (entrée d'Imlil)...



...porte d'entrée principale de la zone cœur du Parc national de Toubkal (dite « d'Armed »), point de départ de l'ascension du Jbel Toubkal.

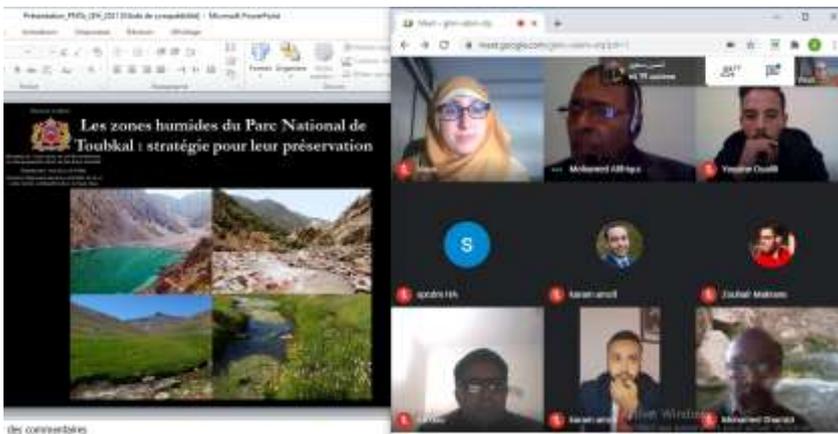
**Domaine 4 : Faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager, et accueillir les visiteurs.**

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2021	Source de financement
4.1 - Sensibilisation aux enjeux de préservation des patrimoines du territoire.	-	<b>Célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides</b> au douar Tansghart (CT d'Asni) le 10/02/2021 au profit de <b>23 élèves</b> de l'école primaire Tansghart, du <b>Directeur de l'établissement</b> et de <b>2 encadrants</b> .	Programme d'Education environnementale de la DPNT.
	-	<b>Célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides</b> : participation le 12/02/2021 à un webinaire organisé par l'AMCDD (présentation de la DPNT : Les zones humides du Parc national de Toubkal, stratégie pour leur conservation).	Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD).
	-	<b>Célébration de la Journée Mondiale de la Vie Sauvage</b> le 04/03/2021 au profit de <b>60 élèves de la 3<sup>ème</sup> année primaire</b> et de <b>2 enseignantes</b> de l'établissement Jacques Majorelle (Marrakech) dans le cadre de l'organisation de la Semaine scientifique de l'école.	Programme d'Education environnementale de la DPNT.
	-	<b>Célébration de la Journée Internationale des Forêts</b> au douar Ouaoussaft (CT d'Asni) le 24/03/2021 au profit de <b>20 élèves de la 6<sup>ème</sup> année primaire, 17 élèves de la 5<sup>ème</sup> année primaire</b> et du <b>corps enseignant</b> de l'école primaire Ouaoussaft	Programme d'Education environnementale de la DPNT, en collaboration avec la DPEFLCD de Marrakech.
	Frais d'organisation de conférences et séminaires	Organisation d'un <b>séminaire sur la préservation du Singe Magot</b> le 10/11/2021 à Amnougour (CT de Setti Fadma) au profit de <b>12 représentants de la communauté locale</b> .	DEF/Contrat programme 2021 (collaboration : DPEFLCD-Ma).
	-	<b>Animations nature au niveau de l'écomusée et du circuit vert</b> au profit de <b>50 élèves</b> de l'établissement Hilali Targa (Marrakech) les 8 et 15/12/2021.	Programme d'Education environnementale de la DPNT.
4.2 - Communication sur le Parc national de Toubkal.	Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	Conception et édition de <b>dépliants en papier recyclable sur le Chêne vert en anglais, sur le Singe Magot en français et le Genévrier thurifère en français</b> (BC n°07/2021/DREFLCD/HA, réceptionné définitivement le 20/12/2021).	DEF/Contrat programme 2021.

	Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	<p><b>Conception et édition du calendrier 2022</b> sur l'espèce emblématique du Parc National de Toubkal, le Mouflon à manchettes et <b>d'une carte de vœux</b> en papier recyclable annonçant la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal, et distribution aux collaborateurs et partenaires institutionnels, privés et associatifs de la DREFLCD/HA, (BC n°07/2021/DREFLCD/HA, réceptionné définitivement le 20/12/2021).</p>	DEF/Contrat programme 2021.
	Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	<p><b>Conception et édition de brochures</b> sous forme de bloc-notes (BC n°07/2021/DREFLCD/HA, réceptionné définitivement le 20/12/2021), <b>d'affiches</b> sous forme de Roll-up, <b>de dépliants</b> sur l'anniversaire du PNTb et sous forme de carte postale et de dossier de participant <b>en vue de célébrer les 80 ans d'existence du Parc national de Toubkal en 2022</b> (BC n°15/2021/DREFLCD/HA, 40% de réalisation au 31/12/2021).</p>	DEF/Contrat programme 2021.
	Elaboration de supports de communication	<p><b>Elaboration de supports de communication à l'effigie du Parc National de Toubkal</b> (BC n°08/2021/DREFLCD/HA, réceptionné définitivement le 20/12/2021) : Stylos, porte-clés, crayons, packs d'accessoires de bureau, sous-verres, destinés à l'équipe du PNTb et aux partenaires et invités du Département des Eaux et Forêts, afin de renforcer l'identité visuelles du Parc National de Toubkal.</p>	DEF/Contrat programme 2021.
	Frais de maintenance de progiciels informatiques	<p><b>Maintenance du site web, de sa carte interactive et de l'application mobile du Parc national de Toubkal</b> (BC n°14/2021/DREFLCD/HA) englobant des interventions évolutives, curatives et adaptatives (évolution du système informatique en fonction des évolutions existantes afin de maintenir le système à jour des versions disponibles de ses composants, rectification des dysfonctionnements techniques, adaptation du contenu graphique).</p>	DEF/Contrat programme 2021.

	Frais d'organisation de conférences et séminaires	Organisation d'un <b>atelier d'échange d'informations sur le Parc national de Toubkal</b> le 24/11/2021 au profit de la <b>Direction Provinciale des Eaux et Forêts de Marrakech et du Service de la Programmation, de la Valorisation et de l'Evaluation de la DREFLCD/HA</b> (présentation du PNTb, nouvelles orientations pour les Parcs nationaux du Maroc, programmes de conservation et de valorisation, aspects juridiques, coopération entre les services) (BC n°16/2021/DREFLCD/HA, réceptionné définitivement le 24/11/2021).	DEF/Contrat programme 2021. <i>Cf. Objectif opérationnel 2.1</i>
	-	<b>Création de la page Facebook du Parc national de Toubkal</b> le 05/05/2021.	Programme de Communication de la DPNT.
4.3 - Aménagement du PNTb pour l'accueil du public.	Travaux d'aménagement à l'entreprise	L'aménagement de sentiers pédestres dans le PNTb par la mise en place de la signalétique et le balisage de type « GR » (12 panneaux d'information, 06 panneaux de sécurité, 190 balises « Bonne direction », 06 balises « Changement de direction » et 03 balises « Mauvaise direction ») (BC n°14/2019/DREFLCD/HA du 02/10/2019) a été <b>réceptionné définitivement le 22/11/2021</b> après la levée de l'opposition de l'association des guides d'Imlil.	DEF/Contrat programme 2019.
	Travaux d'aménagement à l'entreprise	L'aménagement des sentiers pédestres de la Réserve Zoologique de <b>Takherhort</b> (épierrage et désherbage sur 3.500 ML + 150 marches en pierre + murs de soutènement), <b>du circuit vert de Tamadote</b> (balisage « petite randonnée (PR) » sur 6.000 ML + remplacement de 180 axes poteaux en bois et 260 lisses en bois + nettoyage du circuit par ébranchage de certains arbres) et <b>de la fin du circuit Iabassen-Tacheddirt</b> (surfaçage, compactage et épierrage de la plateforme sur 4.000 ML + 130 marches en pierre + murs de soutènement) (marché n°01/2021/DREFLCD/HA) a été <b>réceptionné provisoirement le 29/11/2021</b> .	DEF/Contrat programme 2021.

	Travaux d'aménagement à l'entreprise	<b>Travaux d'aménagement du Parc national de Toubkal par la mise en place de points d'entrée</b> (marché n°02/2021/DREFLCD/HA) : construction d'un point d'entrée à l'écomusée du PNTb, remplacement du point d'entrée au <b>Lac Ifni</b> et réhabilitation du point d'entrée à <b>Armed</b> , <b>réceptionnés provisoirement le 16/11/2021.</b>	DEF/Contrat programme 2021.
	Travaux d'aménagement à l'entreprise	<b>Travaux d'aménagement de bivouacs au niveau du Parc national de Toubkal</b> (marché n°03/2019/DREFLCD/HA) : bivouacs de Sidi Chamharouh et d'Imi n°Timlilt (40 ML de mur en pierres sèches + guérite de gardien + poubelle + espace barbecue) <b>réceptionnés définitivement le 28/09/2021.</b>	DEF/Contrat programme 2019.
	Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'installation d'infrastructures anti-érosives	<b>Protection du château d'eau qui alimente l'écomusée</b> , et protection du sol, et des habitations en aval du Douar Tagadirt via la <b>construction de seuils en pierres sèches sur 24 m<sup>3</sup> et en gabions sur 68 m<sup>3</sup></b> : envoi au SRHAG le 22/12/2021 d'une <b>proposition de mise en demeure de démarrer les travaux</b> sans délai, l'entrepreneur n'ayant ni installé son chantier, ni entamé les travaux.	DEF/Contrat programme 2021.



Participation au webinar célébrant la Journée Mondiale des Zones Humides, et organisé par l'AMCDD.

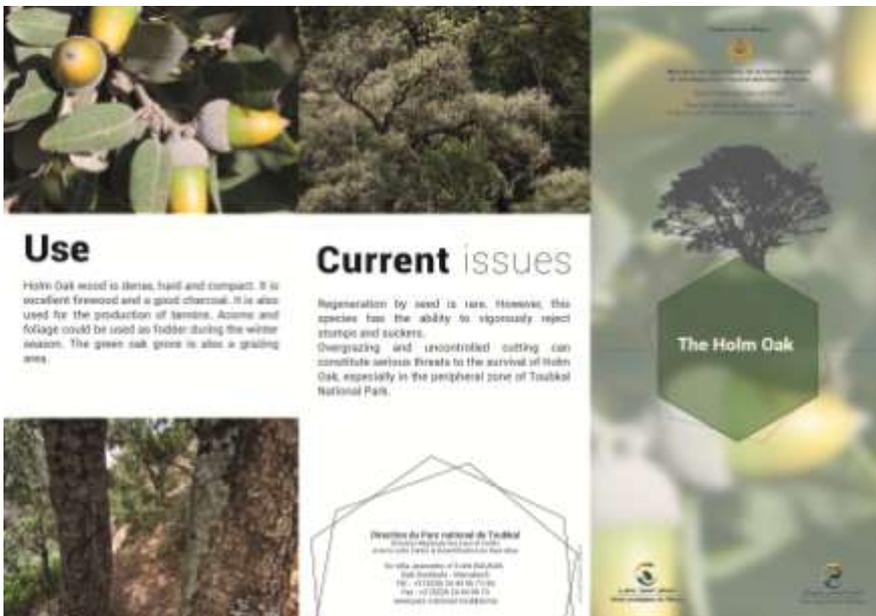
Célébration de la Journée Internationale des Forêts au douar Ououssaft (CT d'Asni).





Encadrement d'une animation nature (« La forêt de haute montagne ») sur le circuit vert de Tamadote au profit d'élèves de l'établissement Hilali Targa (Marrakech).

Organisation d'un séminaire sur la préservation du Singe Magot au profit de représentants de la communauté locale (Amnougour, CT de Setti Fadma).

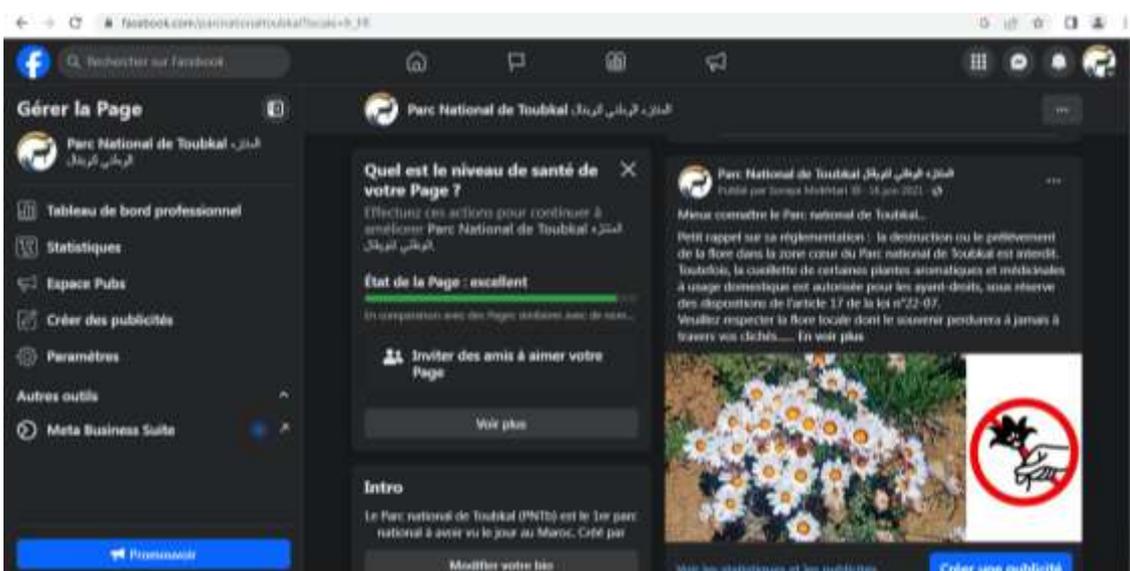


Conception et édition d'un dépliant en papier recyclable sur le Chêne vert, en langue anglaise.



Conception et édition du calendrier 2022.

Elaboration de supports de communication à l'effigie du PNTb (porte-clés, stylos, crayons, sous-verres).



Création de la page Facebook du Parc national de Toubkal.



Aménagement des sentiers pédestres du territoire du Parc national de Toubkal par l'installation de panneaux de danger, le balisage de type « GR » (marquage rouge et blanc) et « PR » (marquage jaune)...



... la mise en place ou la réhabilitation de points d'entrée en zone cœur du Parc national de Toubkal...



... l'entretien de certains circuits (ici, réfection du garde-corps en bois et nettoyage de la plateforme au niveau du circuit vert de Tamadote).

©PNTb

©PNTb

**Domaine 5 : Contribuer aux politiques de développement durable et de la biodiversité.**

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2021	Source de financement
5.2 - Contribution aux politiques nationales et internationales.	-	<b>Etude relative à l'élaboration du Plan d'Aménagement du centre chef-lieu de la commune de l'Oukaimden (Province d'Al Haouz) (BE n°4421/DREFLCD/HA/SPVE du 23/09/2021) : remarques de la DPNT transmises au Service de la Programmation, de la Valorisation et de l'Evaluation de la DREFLCD/HA le 30/09/2021.</b>	Agence Urbaine de Marrakech / Province d'Al Haouz / Commune rurale d'Oukaimeden
	-	<b>Etude d'assainissement et traitement des eaux usées du douar Ikkiss (CT d'Asni) (BE n°4335/DPEFLCD Ma du 21/09/2021) : transmission de la fiche remarques de la DPNT à la DPEFLCD de Marrakech et au Service des Etudes, d'Aménagement et de la Planification de la DREFLCD/HA le 05/10/2021.</b>	Commune Territoriale d'Asni
	-	<b>Participation à l'atelier communal de planification de la CT d'Ouirgane le 10/06/2021, par visioconférence.</b>	Programme National pour le Développement Intégré des Centres Ruraux Emergents (PNDI-CREM)
	-	<b>Réunion par visioconférence entre la Directrice du Parc national de Toubkal et des membres de l'EAGL - Maghreb le 25/03/2021 afin de préciser et clarifier certains points du dossier du PN de Toubkal (en phase de candidature) et d'identifier les attentes des évaluateurs de l'EAGL en termes d'indicateurs, et ce avant de transmettre officiellement sur COMPASS les remarques et évaluations de chaque indicateur et de renvoyer le dossier au site pour complément (NB : remarques de l'EAGL pour les indicateurs de la composante 1 instruites sur le COMPASS en date du 05/05/2021).</b>	Candidature à la Liste verte de l'UICN.
5.3 - Actions au service de la coopération inter-parcs.	-	Participation (via Teams) le 31/03/2021 aux <b>travaux de la réunion de restitution de la mission de zonage de conservation « cœur de parc » du Parc National</b>	Projet d'actualisation du zonage du Parc National d'Ifrane.

		<b>d'Ifrane</b> , présidée par M. le Secrétaire Général du Département des Eaux et Forêts.	
-		<b>Participation</b> sur la plateforme Teams à <b>des ateliers d'échanges</b> organisés par la DLCDPN/DPRN les <b>03 et 10/05/2021</b> , en vue <b>d'établir les résumés des Plans d'Aménagement et de Gestion des Parcs nationaux</b> qui seront proposés à la concertation gouvernementale avant publication par décret.	Cible PAP-S sur les parcs nationaux
-		<b>Participation à un atelier sur la promotion de l'écotourisme dans les aires protégées</b> organisé par l'Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature (AMEPN), en partenariat avec l'ANEF, les <b>23 et 24 septembre 2021 à Ifrane</b> : occasion pour la Direction du Parc national de Toubkal et ses homologues d'échanger et de partager leurs expériences sur le développement de l'écotourisme dans leurs PN respectifs, et de débattre sur les résultats de l'étude intitulée « Gestion de l'écotourisme dans le Parc national d'Ifrane, la Réserve naturelle des Cèdre du Shouf (Liban) et la Réserve forestière d'Ajlun (Jordanie) », réalisée par l'AMEPN en partenariat avec l'Université Abdelmalek Essaadi de Tétouan.	Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature (AMEPN)



Réunion par visioconférence avec les membres de l'EAGL – Maghreb (Liste Verte de l'UICN).



Atelier sur la promotion de l'écotourisme dans les aires protégées, organisé par l'Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature (AMEPN).

**Domaine 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la Direction du Parc national de Toubkal.**

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2021	Source de financement
6.2 - Gestion financière.	-	Transmission, le 29/04/2021 et le 25/05/2021 au Service des Ressources Humaines et des Affaires Générales de la DREFLCD/HA, de la <b>proposition des membres de la Direction du Parc national de Toubkal désignés pour les commissions d'ouverture de plis des appels d'offres</b> dans le cadre de l'exécution du Contrat programme 2021.	-
	-	<b>Etablissement des situations mensuelles d'état d'avancement du CP 2021</b> , puis à partir du 25/09/2021, transmission au Service des Ressources Humaines et des Affaires Générales de la DREFLCD/HA des <b>situations mensuelles de suivi des réalisations physiques au titre de l'exercice budgétaire 2021</b> selon le canevas du Système de Suivi Evaluation (SSE).	-
6.3 - Gestion des infrastructures et des équipements du PN'Tb.	-	<b>Transmission des données spatiales relatives au Contrat programme 2021 de la DPNT</b> (clôture de Tizi Mzik, LCE, sentiers pédestres, régénération Chêne vert Setti Fadma) au Service des Etudes, d'Aménagement et de la Planification de la DREFLCD/HA le 15/06/2021.	Infrastructure Forestière des Données Spatiales (IFDS)
	Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'installation d'infrastructures anti-érosives	<b>Protection du sol, des berges et des équipements du complexe forestier d'Asgaour</b> dans lequel se situe la <b>maison forestières de la Zone de Setti Fadma</b> au Parc national de Toubkal, via la <b>construction de seuils en gabions sur 1300 m<sup>3</sup></b> . <b>Marché en cours de résiliation</b> suite à la demande formulée par l'entrepreneur le 20/12/2021.	DEF/Contrat programme 2021.
	Travaux de clôture	<b>Construction d'un mur de clôture de 85 ML au niveau de la maison forestière de Tassa Ouirgane</b> (Zone d'Ouirgane au Parc national de Toubkal) (marché n°04/2021/DREFLCD/HA) : <b>lancement des travaux le 24/11/2021.</b>	DEF/Contrat programme 2021.



Lancement des travaux de construction du mur de clôture...

...de la maison forestière de la Zone d'Ouirgane au Parc national de Toubkal



## IV. SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS PHYSIQUES ET FINANCIÈRES AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

### IV.1 Etat des marchés antérieurs

Actions	Unité	Physique CP 2018	Financier CP 2018 (DH)	Physique engagé	Financier engagé (DH)	N° de la dépense	Date de l'OS	% de réalisation	Montant émis (DH)	Observations générales
Réalisation d'une étude des parcours et de l'activité pastorale dans le Parc national de Toubkal	Bloc	1	250.000,00	1	247.200,00	Marché n°08/2018	18/09/2018	100%	147.085,75	Date de la RD : 24/12/2021.
Actions	Unité	Physique CP 2019	Financier CP 2019 (DH)	Physique engagé	Financier engagé (DH)	N° de la dépense	Date de l'OS	% de réalisation	Montant émis (DH)	Observations générales
Etudes, assistance technique, contrôle et conseil liés aux travaux	Ha	38000	50.000,00	38000	49.200,00	BC n°11/2019		100%	49.200,00	Date de la RD : 12/04/2021.
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Km	14,5		14,5	42.066,00	BC n°14/2019		100%	42.066,00	Date de la RD : 22/11/2021.
	U	3		3	110.313,00	Marché n°03/2019	17/07/2019	67%	64.260,00	Marché résilié le 28/09/2020. Date de la RD : 28/09/2021.

Actions	Unité	Physique CP 2020	Financier CP 2020 (DH)	Physique engagé	Financier engagé (DH)	N° de la dépense	Date de l'OS	% de réalisation	Montant émis (DH)	Observations générales
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	G	22	1.210.000,00	22	930.691,87	Marché n°06/2020	21/10/2020	100%	930.691,87	Date de la RD : 20/10/2021.
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	G	3		3	126.912,52	Marché n°07/2020	21/10/2020	100%	126.912,52	Date de la RD : 20/10/2021.
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Bloc	1		1	180.153,18	Marché n°02/2020	03/09/2020	100%	174.394,13	Date de la RD : 16/11/2021.

**Axe 1 : Renforcement des actions de conservation et de réhabilitation, et appui et encouragement de la recherche scientifique et du suivi écologique**

**Sous-projet 2 : Valorisation de la Réserve d'Amassine à des fins touristiques et éducatives**

**Axe 2 : Développement de modes de gestion durable et de valorisation des ressources naturelles**

**Axe 3 : Valorisation du Parc National de Toubkal sur le plan écotouristique et promotion de l'orientation de l'activité actuelle dans le sens d'un tourisme durable**

## IV.2 Etat la mise en œuvre du Contrat programme 2021

Actions	Unité	Physique CP 2021	Financier CP 2021 (DH)	Physique engagé	Financier engagé (DH)	N° de la dépense	Date de l'OS	% de réalisation	Montant émis (DH)	Observations générales
Achat d'aliments pour gibier	T	19		0,15	9.600,00	BC n°09/2021	19/07/2021	100%	9.600,00	Liquidé.
Autres réseaux (clôtures)	ML	3225	130.000,00	3225	89.010,00	Marché n°03/2021	24/08/2021	0%	0,00	Marché résilié le 12/10/2021.
Conception et édition de brochures, dépliants, posters et affiches	Bloc	1	50.000,00	1	34.620,00	BC n°07/2021	16/07/2021	100%	34.620,00	Date de la RD : 20/12/2021.
		1		1	14.454,00	BC n°15/2021	29/09/2021	40%	0,00	En cours d'exécution.
Elaboration de supports de communication	Bloc	1	120.000,00	1	99.614,28	BC n°08/2021		100%	99.614,28	Date de la RD : 20/12/2021.
Frais de maintenance de progiciels informatiques	Bloc	1	20.000,00	1	18.000,00	BC n°14/2021	10/09/2021	100%	18.000,00	Date de la RD : 06/12/2021.
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	G	22	1.210.000,00	22	1.034.191,29	Marché n°07/2021	21/10/2021	16,67%	0,00	En cours d'exécution.
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	G	3		3	131.778,43	Marché n°08/2021	21/10/2021	16,67%	0,00	En cours d'exécution.

Frais d'organisation de conférences et séminaires	Bloc	4	35.000,00	4	33.000,00	BC n°16/2021		100%	33.000,00	Date de la RD : 24/11/2021.
Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'installation d'infrastructures anti-érosives	M³	1800	540.000,00	492	109.620,00	Marché n°10/2021		0%	0,00	Envoi au SRHAG le 22/12/2021 d'une proposition de mise en demeure de démarrer les travaux sans délai, l'entrepreneur n'ayant ni installé son chantier, ni entamé les travaux.
Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'installation d'infrastructures anti-érosives				1300	243.360,00	Marché n°11/2021	29/11/2021	0%	0,00	Marché en cours de résiliation suite à la demande formulée par l'entrepreneur le 20/12/2021.
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Km	13,5	295.000,00	13,5	212.580,00	Marché n°01/2021	20/09/2021	100%	166.657,89	Date de la RP : 29/11/2021.
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Bloc	2	275.000,00	1	76.200,00	Marché n°02/2021	04/08/2021	100%	71.018,37	Date de la RP : 16/11/2021.
				1	241.301,8	Marché n°12/2021	17/12/2021	100%	217.874,45	Date de la RP : 22/12/2021.
Travaux de clôture	ML	85	80.000,00	85	68.040,00	Marché n°04/2021	22/11/2021	80%	0,00	En cours d'exécution.

**Actions prises en charge par la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Marrakech**

Actions	Unité	Physique CP 2021	Financier CP 2021 (DH)	Physique engagé	Financier engagé (DH)	N° de la dépense	Date de l'OS	% de réalisation	Montant émis (DH)	Observations générales
Travaux de regarnis et d'entretien de plantations anciennes	Ha	20	80.000,00	20	145.920,00	Marché n°29/2021	16/09/2021	66,7%		En cours d'exécution. Attente de la notification de l'OS de commencement des travaux de plantation.
Travaux de régénération par plantation (Plantations nouvelles)	Ha	71	560.000,00	20	112.281,60	Marché n°26/2021	10/09/2021	66,7%		En cours d'exécution. Attente de la notification de l'OS de commencement des travaux de plantation.
				20	158.400,00	Marché n°27/2021	20/09/2021	66,7%		En cours d'exécution. Attente de la notification de l'OS de commencement des travaux de plantation.
				31	122.760,00	Marché n°28/2021	30/09/2021	33,3%		En cours d'exécution. Date de lancement des travaux de rebouchage : 22/12/2021. Les travaux étant non conformes aux clauses du CPS, il a été demandé à l'entrepreneur de les reprendre.

**Domaine 1 : Développer et partager les connaissances des patrimoines naturel, culturel et paysager**

**Domaine 2 : Protéger, gérer et restaurer le patrimoine naturel, culturel et paysager**

**Domaine 3 : Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable**

**Domaine 4 : Faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager, et accueillir les visiteurs**

**Domaine 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la Direction du Parc national de Toubkal**

## V. RECOMMANDATIONS ET PISTES D'AMÉLIORATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2020 », un des chantiers stratégiques à opérer d'ici 2021 était le déploiement du Parc national de Toubkal.

A cet effet, la Direction du Parc national de Toubkal a travaillé sur **la révision et la mise en place d'un nouveau zonage** pour cette aire protégée, qui doit permettre d'améliorer sa gestion et impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans sa préservation et sa valorisation.



*Extrait de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 ».*

Ainsi, afin de préserver le caractère exceptionnel du Parc national de Toubkal, ce territoire présente à présent :

- une **zone dite « cœur du parc »** qui est soumise à une réglementation particulière qui encadre plus ou moins fortement certaines activités afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager.
- une **aire d'adhésion** qui entoure le cœur du parc et qui doit résulter de la **libre adhésion à la charte du PNTb des communes**, situées à l'intérieur d'un périmètre optimal autour du Parc national de Toubkal. Ce périmètre est constitué par les territoires en continuité géographique ou en solidarité écologique avec le cœur.

De ce fait, **la charte du parc devra être élaborée** : il s'agira d'un **projet concerté de territoire**. Elle concernera à la fois le cœur et l'aire d'adhésion. Construite collectivement avec les communes et les acteurs du territoire, elle indiquera les orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable retenues pour le territoire (gestion des paysages, patrimoines culturel et naturel, tourisme, activités de pleine nature, agriculture, ressources forestières, ressources en eau, énergies renouvelables, éducation à l'environnement, lutte contre la pollution lumineuse, etc.) pour une durée de validité qui sera déterminée par décret. Les territoires des communes qui adhéreront à la charte du parc national constitueront ainsi son aire d'adhésion.

Un tel projet de territoire pourrait dès lors permettre d'éviter toute opposition lors de la mise en œuvre du programme d'actions du Parc national de Toubkal, notamment en zone « cœur du parc », et de s'assurer d'une véritable synergie et cohérence dans l'élaboration et la réalisation de l'ensemble des projets implantés sur ce territoire.

Lors de la mise en œuvre de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 », le Parc National de Toubkal sera donc amené à jouer un rôle d'interface dans le champ du développement rural **dans et autour** de l'aire protégée. Sa politique de partenariat devrait ainsi lui permettre d'approfondir et de systématiser ce rôle. Cela suppose, au-delà des contributions financières, une meilleure coordination et la mise en place de mécanismes pour une meilleure articulation et un feed-back constant entre ces acteurs (ce que prévoit la stratégie avec la **mise en place de nouvelles instances de gouvernance**).

Une fois les bases d'une gestion durable de l'espace établies et l'adhésion des principaux acteurs du développement local et régional acquise, une seconde phase consisterait à passer à une autre

échelle d'intervention, l'aboutissement serait l'intégration du Parc national de Toubkal dans les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire.

Pour y parvenir, il est important de souligner que la cible PAPS-F concernant les aires protégées prévoyait notamment, d'ici fin juin 2021 des dossiers techniques et statutaires composés, entre autre, d'un résumé du document du Plan d'aménagement et de gestion du Parc qui sera proposé à la concertation gouvernementale avant publication par décret.

Le résumé du PAG du Parc national de Toubkal a été transmis dans ce sens à la Direction de la Lutte contre la Désertification et de la Protection de la Nature/Division des Parcs et Réserves Naturelles par courriel en date du 10/06/2021 : la **publication par décret du Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc national de Toubkal** serait dès lors le préalable à l'institutionnalisation des instances de gouvernance du PNTb (organe de gestion, comité d'orientation, comité scientifique) et à l'établissement de la charte du Parc.